

JOURNAL

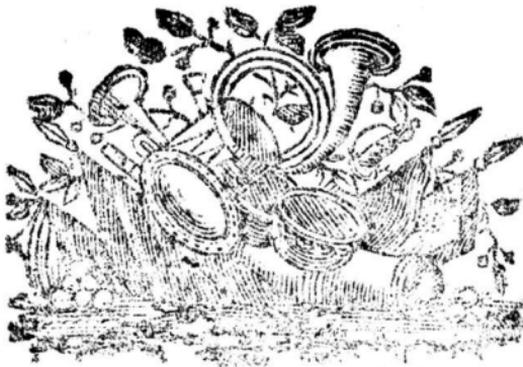
HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

I. FEVRIER

1784.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-
vant Imprimeur de son Sa Maj. l'Impé-
ratrice-Reine Apostolique.

*Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Ap-
probation du Commissaire-Examinateur.*



JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

I. FEVRIER

1784.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Traduction des odes d'Horace avec des observations critiques, & poésies lyriques, suivies d'un discours sur l'ode & de quelques autres pièces en prose. Par Mr. de Reganhac. A Paris, chez la Porte 1782. 2 vol. in-12.

Cette traduction, partie en vers, partie en prose, n'est certainement pas sans mérite; mais on peut douter qu'elle en ait

assez pour accréditer les critiques que le traducteur fait du P. Sanadon & de M^r. Bateux. Ce qu'il y a de plus intéressant dans ces deux volumes, ce sont les odes de M^r. de Reganhac, composées sur les événemens célèbres de ce siècle. Les sentimens en sont nobles, généreux, & rendus avec beaucoup d'énergie. La religion & la piété brillent dans d'autres odes imitées des psaumes. Trois discours terminent le 2^e. volume. L'un sur l'ode : son caractère & ses règles sont établis d'après les grands & invariables principes d'Horace & de Rousseau. Dans le second discours, M^r. de Reganhac examine cette question, *Si l'esprit philosophique est plus utile que nuisible aux lettres*. Il décide qu'il est plus nuisible. C'est une vérité de fait dont nous avons malheureusement la preuve sous les yeux ; mais si l'esprit philosophique a desséché parmi nous tous les genres de littérature, il n'a pas toujours produit ce pernicieux effet. Quel esprit plus philosophique que celui de Platon, de Cicéron, de Virgile, de la Bruyère &c ? & qui osera dire qu'ils ont manqué de talens & de graces ! Mais la philosophie de ces hommes-là, n'étoit point un chaos de spéculations froides, incohérentes, contradictoires, qui en combattant toutes les grandes vérités, ouvrant l'abyme du scepticisme & du néant, précipite l'ame, la dégrade, tarit la source des idées sublimes, des sentimens profonds, place l'imagination la plus riche dans un désert aride où bientôt elle sèche comme les objets

1. Février 1784. 161

qui l'environnent (a). Dans le troisieme discours qui a été couronné, ainsi que le précédent, par l'académie des Jeux floraux, l'auteur fait voir combien *il est honteux d'avoir plus de ménagement pour les vices que pour les ridicules*. Cette honte est exactement celle du théâtre, qui se glorifie de corriger quelques ridicules, tandis qu'il provoque, encourage & nourrit tous les vices *.

* 1 Juin
1783. p. 223.
& autres
ibid.

~~~~~  
*Œuvres de Voltaire.* A Lausanne. 36 vol.  
*in-8°.*

EN parlant de l'édition des Œuvres de Voltaire, faite d'après un triage raisonnable & judicieux, je doutois que le projet louable de M<sup>r</sup>. F. pût avoir lieu, vu que les morceaux qu'un critique honnête & chrétien croiroit devoir retrancher, sont précisément ceux que le troupeau des lecteurs recherche \*: je me suis trompé; car cette collection paroît, & se vend au prix modique de 36 livres, à Paris chez Didot le jeune, Delalain, Barrois, Merigot & Onfroi. Voici comme s'exprime l'éditeur dans un avis qui annonce l'exécution de cette entreprise louable. " Le public ne

\* 1 Août  
1781. p. 498.  
— 1 Juill.  
1782. p. 333.

---

(a) Quand la philosophie des Romains fut au même degré de corruption que la nôtre, elle a été également le tombeau des lettres. Voyez un passage remarquable sur cette influence funeste, dans le Journ. du 1. Mars 1783. p. 323. Diverses réflexions sur ce sujet, *Cat. phil.* p. 135 & p. 449.

„ peut que recevoir avec plaisir une édition  
 „ de V. simple , correcte , à bon marché ,  
 „ dans le tems même qu'on va lui en pré-  
 „ senter une dans laquelle on s'est efforcé par  
 „ la magnificence du luxe typographique de  
 „ paier à la mémoire de cet écrivain le tribut  
 „ de reconnoissance que la littérature croit  
 „ lui devoir (a). Nous espérons lui rendre

---

(a) Jusqu'ici cette édition de luxe & de  
 luxe n'a pas eu lieu ; la partie honnête &  
 raisonnable du public espere toujours , que  
 les intérêts opposés , les querelles , les intri-  
 gues secretes , les inimitiés déguisées ou ma-  
 nifestes , la marche tortueuse & contradictoire  
 des égoïsmes divers , choses inséparables des  
 entreprises philosophiques , feront avorter  
 celle-ci. Voyez le Journ. du 1 Janvier 1782 ,  
 p. 16. J'ajouterai à ce que j'ai eu occasion de  
 dire de cette bruiante édition , un passage  
 du mandement de Mr. le cardinal de Rohan ,  
 évêque de Strasbourg , en date du 12 Octob:  
 1781. Après avoir parlé de *cette philosophie* ,  
*qui déclare une guerre ouverte à la croiance*  
*de dix-huit siècles , qui produit des ouvrages qu'une*  
*sage génération avoit condamnés aux ténèbres* ,  
*& à l'oubli* ; il vient ensuite à la nouvelle  
 édition de Voltaire à laquelle on travaille au  
 fort de Kehl , près de la ville episcopale &  
 sous la juridiction spirituelle , & s'écrie : « Oh !  
 „ dans quel siècle auroit-on vu établir une  
 „ forge d'impiété , où l'on fabriquât contre la  
 „ religion des armes nouvelles , que l'art y  
 „ prépare avec soin & que l'industrie va re-  
 „ pandre avec profusion. Là cependant se réu-  
 „ niront les productions des écrivains les  
 „ plus licencieux , les paradoxes des auteurs  
 „ les plus téméraires : ce n'étoit point assez  
 „ de tous ceux qu'ils avoient hazardés dans les  
 „ ouvrages qu'ils ont pu publier de leur vi-  
 „ vant ; on va fouiller dans leurs cendres  
 „ pour en extraire ce qu'ils auroient rougi  
 „ d'avouer &c. »

„ un hommage plus désintéressé & plus pur ,  
 „ en le faisant connoître non pas tel qu'il  
 „ étoit , mais tel qu'il auroit dû être. C'est  
 „ dans cette vue qu'on a fait disparaître de  
 „ cette édition les ouvrages scandaleux que  
 „ son imagination enfantoit dans des infans  
 „ de délire ; mais que son goût plus épuré  
 „ eût aisément désavoués , si l'enthousiasme  
 „ dans lequel on se plaisoit à l'entretenir ,  
 „ eût pu faire place un instant à la ré-  
 „ flexion. En effet , pourquoi falloit-il qu'une  
 „ partie de la nation par devoir ou par prin-  
 „ cipe fut privée de jouir des beautés que  
 „ renferment la plûpart des ouvrages de Vol-  
 „ taire , parce que quelques-uns ne peuvent  
 „ piquer la curiosité qu'en alarmant la religion  
 „ & faisant rougir la pudeur. L'édition que  
 „ nous annonçons & proposons à un rabais  
 „ considérable venge enfin de ce reproche la  
 „ mémoire de cet auteur. On peut l'appeller  
 „ *le Voltaire des honnêtes gens* (a) , comme  
 „ on avoit nommé *le Rousseau des honnêtes*  
 „ *gens* l'édition corrigée des œuvres de ce  
 „ grand poëte. Cette édition , qui est du sieur  
 „ Graffet à Laufanne , est beaucoup plus

---

(a) Comme je n'ai pas vu ce triage , je ne  
 puis parler pertinemment du degré de discer-  
 nement & de sévérité que les éditeurs y ont  
 mis. Le nombre de 36 volumes porte à croire  
 qu'ils ont usé d'indulgence ; car il paroît assez  
 difficile de trouver après une parfaite dépurat-  
 tion des ouvrages de Voltaire , un aussi gros ré-  
 sidu de matières salubres. Du reste cela dépend  
 beaucoup du caractère , format &c.

„ correcte que celles qui ont paru à Geneve  
 „ & à Lyon à un prix exorbitant. „



*Rapport de Mrs. Cosnier, Malouet, Dar-  
 cet, Philip, le Preux, des Effartz &  
 Paulet, docteurs-régens de la faculté de  
 médecine de Paris, sur la nouvelle mé-  
 thode d'administrer l'électricité dans les  
 maladies nerveuses, particulièrement dans  
 l'épilepsie & dans la catalepsie; par Mr.  
 Ledru, connu sous le nom de Comus. A Paris,  
 chez Pierres, 1782. vol. in-8<sup>o</sup>. de 115 pag.*

C E rapport est précédé du système du  
 sieur Comus sur le fluide électrique. Nous  
 avons déjà vu que ce fluide, à en croire un  
 médecin lorrain \*, est la matière même de  
 l'ame humaine, que c'est de lui que dérive  
 & la substance & toutes les opérations du  
 principe qui nous vivifie (a). M<sup>r</sup>. Comus est

\* 15 Avril.  
 1783. p. 582.

\* 15 Oct.  
 1785. p. 255.

\* Sep. 2.

---

(a) Cette ame, dont le nom seul, comme  
 dit S. Augustin, donne des secousses qui reten-  
 tiennent jusques dans l'éternité \*, est une chose  
 bien incommode. Il n'y a rien qu'on n'ait ima-  
 giné pour s'en débarrasser, pour en faire quel-  
 que modification accidentelle ou quelque élé-  
 ment volatil. Elle a été pendant quelque tems  
 une petite portion de feu, & c'étoit le sys-  
 tème reçu parmi les matérialistes du siècle de  
 Salomon \*. Elle est devenue ensuite, comme  
 nous l'apprend Cicéron, un simple résultat de  
 l'organisation; puis un petit groupe de mol-  
 écules, conformément à la lumineuse théorie  
 du

1. Février 1784.

165

pleinement du même avis & reconnoit dans l'électricité un esprit fécond, vrai Protée qui produit des effets diversifiés à l'infini. . Les facultés de l'ame, démontrent mieux que tous les raisonnemens possibles ce que peut ce Protée renfermé dans un être bien organisé (a). Mais ce n'est pas où s'arrête la découverte

---

du *Système de la nature* ; après cela, un fluide magnétique, comme l'ont persuadé les merveilles opérées par Mr. Mesmer \* ; enfin, un fluide électrique selon Mrs. Nicolas & Comus. Pour moi, je crois que vu son extrême légèreté qui va tous les jours en augmentant, elle pourroit bien tenir quelque chose du ballon aérostatique. Comme elle séjourne, selon la plupart des philosophes, dans une espèce de globe, qu'elle agite & souleve les corps, qui prouvera que ce n'est pas du gaz tout pur ?

(a) Aux raisons que j'ai opposées à cette absurdité, & que je crois réellement péremptoires & resplendissantes de toute la lumière de ces argumens *ad hominem* qui emportent le consentement ( Qu'on me permette cette confiance dans une matière si importante où tout amour propre se perd nécessairement dans celui de la chose ) ; à ces raisons, dis-je, j'ajouterai le déplacement continué de l'ame, & son remplacement par une autre. Car si elle n'est que fluide électrique, il est nécessaire que toutes les fois que le corps est dûment électrisé, elle se retire & s'échappe ; comme l'eau d'un bassin qui en reçoit de la nouvelle, comme l'air d'une chambre où l'on introduit un courant &c. Or cette ame congédiée & remplacée, sans s'en apercevoir & sans qu'il y ait la moindre altération, la moindre suspension dans le sentiment ineffable du MOI ; & la nouvelle ame, qui dans un instant est au fait de toutes

\* 15 Avril  
1780. p. 525.  
& aut. *ibid.*

\* 15 Avril  
1783. p. 583.

couverte de M<sup>r</sup>. Comus. Cet esprit, ce *Prozée*, c'est Dieu lui-même, du moins autant que je puis atteindre la force des termes. C'est lui (le fluide électrique) qui *forme un plan de contiguité dans l'espace immense qui renferme & constitue l'univers*. C'est à lui que nous devons les influences, les rapports & l'harmonie qui constituent l'organisation de cette vaste machine. Il est plus ancien que l'univers qu'il anime, & la seule substance incréée.

Mais avant de se permettre des assertions si étranges, M<sup>r</sup>. C. a opéré sans doute des miracles propres à les accréditer? Rien moins que cela. C'est un jeune homme dont on lit ici une longue lettre, qui ayant quitté une vie crapuleuse & débauchée, & substitué le jeu de l'électricité à celui de la galanterie, se trouve moins mal en sortant de chez M<sup>r</sup>. Comus, que de chez Mad. N. Ce sont des malades 1<sup>o</sup>. dont les accès, disent les médecins qui ont fait le rapport, ont été plus fréquens à raison de l'électricité, 2<sup>o</sup>. ont ensuite diminué, 3<sup>o</sup>. qui pendant quelque tems n'ont eu que des spasmes, des étourdissemens, des instans de roideur & de perte de raison (que faut-il donc pour des accès en forme?) 4<sup>o</sup>. dont l'électricité a favorisé les sécrétions. 5<sup>o</sup>. Dont elle a fortifié le mouvement musculaire

---

toutes les affaires de l'autre & qui se croit être elle même, & cela avec la conviction la plus intime, la plus irrésistible : voilà des merveilles dignes de ce siècle.

jaire &c. Un journaliste judicieux ajoute  
 „ que M<sup>r</sup>. Comus a commencé ce traitement  
 „ dans une saison avantageuse. Le printems  
 „ est le tems le plus convenable pour le traite-  
 „ ment de toutes ces maladies nerveuses. A  
 „ cette époque, la nature fermente, végete;  
 „ & les gens atteints de ce genre de mal  
 „ éprouvent toujours quelques soulagemens „  
 Mais ces soulagemens tels quels, ont-ils eu  
 quelque suite consistante, a-t-on vu un seul  
 de ces malades servir de preuve durable à la  
 vertu de ce spécifique ? Oh ! non. Et de peur  
 que le public ne fut la dupe de ces pantala-  
 lonades, la gazette de France & toutes celles  
 de l'Europe \* ont eu soin de nous dire en  
 termes exprés. “ On commence à revenir de  
 „ la vogue de l'électricité, dont on a dit  
 „ l'application si salutaire aux épileptiques &  
 „ paralytiques ; il paroît que les malades con-  
 „ fiés aux soins du sieur Comus, n'en ont ob-  
 „ tenu qu'une guérison momentanée, quelle  
 „ que soit la vigueur de cet agent puissant  
 „ de la nature, il est peu probable, qu'il  
 „ puisse réagir avec une telle force sur la par-  
 „ tie nerveuse & spasmodique, qu'elle soit  
 „ rétablie dans la tranquillité & l'équilibre  
 „ de la nature saine. „

Si on apprécie d'après cela le ton que prend

\* Voyez la gaz. des Païs-bas du 11 Décemb.  
 1783 art. de Paris. Le même avis se trouve  
 dans toutes celles qui ont passé sous mes yeux.  
 — Autres observ. sur les prétendues gué-  
 risons électriques, 15 Juillet 1780 p. 440. — 15  
 Avril 1783. p. 581.

M<sup>r</sup>. Comus dans son discours sur les étranges révolutions qu'il annonce dans le ciel & sur la terre, on trouvera que la *montagne en travail, enfante une souris*. Espece de tour de gibeciere, assez curieux en lui-même & digne de son auteur, mais peu satisfaisant pour les spectateurs qui s'attendoient à un résultat un peu plus vaste.

---

*Projet de bienfaisance & de patriotisme pour la ville de Bordeaux, & pour toutes les villes & gros bourgs du royaume, par Mr. L. F. D. B. avocat en parlement, avec cette épigraphe : Respicit Dominus vias hominis, & omnes gressus ejus considerat. Proverb. ch. 5. A Paris, chez Froullé. 1783. Prix, 1 liv. 4 sols.*

Ces deux grands mots si sonores & aujourd'hui si vuides de sens m'avoient donné quelque défiance de cet ouvrage, que j'étois tenté de regarder comme une de ces charlataneries qui réussissent si heureusement à la faveur de quelque terme de mode. Je me suis détrompé avec bien de la satisfaction. C'est un très-bon traité sur la mendicité, plein de vues honnêtes & charitables sur ce triste & dégoûtant fléau de la société, auquel la plupart de nos villes des Pais-bas viennent de remédier d'une manière si efficace & si consolante pour les véritables amis de l'humanité. L'auteur ne trouve rien de

mieux que d'adopter , au moins quant à la substance & aux dispositions principales , les réglemens dont l'expérience a parmi nous confirmé la sagesse (a). Entre les causes diverses de la mendicité il en allègue quelques-unes qui ne paroissent pas trop liées avec ce mal. Je crois toujours que c'est dans l'excès de la population qu'il faut particulièrement les chercher (b). Mais l'observation suivante n'en est pas moins vraie , & montre que le cœur humain n'est pas tout-à-fait innocent dans ce genre de calamité. " L'homme, dit-  
 ,, il , tend sans cesse vers le repos , comme  
 ,, les corps graves vers leur centre ; c'est pour-  
 ,, quoi l'ouvrier qui manque d'ouvrage , ne  
 ,, fait pas tout ce qu'il pourroit faire pour  
 ,, s'en procurer ; il reste oisif , devient pa-  
 ,, resseux , & , sans s'en appercevoir , il est  
 ,, bientôt la proie de la misere. L'habitude le  
 ,, familiarise avec une situation qu'il a d'a-  
 ,, bord redoutée. Séduit par l'exemple du

(a) 1 Août 1781 , p. 471 & autres *ibid.* —

15 Avril 1781 , p. 471.

(b) Voyez les J. du 1 Avril 1781 , p. 557.

— 15 Septembre 1780 , p. 86 & autres *ibid.*

Du reste , cet excès de population ne doit pas s'évaluer d'une manière absolue , mais respective aux moyens de subsistance , à l'abandon & au dépérissement de l'agriculture , aux dégâts du luxe qui pour dix hommes qu'il fait vivre dans une ville en dévore cent dans les campagnes , à l'illusion des richesses commerciales &c. De-là l'énorme multitude de pauvres , gueux , mendiants , voleurs en Angleterre qui n'a pas la population de plusieurs autres

\* 1 Janv.  
1784. p. 8.

„ mendiant qui se présente à sa porte, il le  
 „ devient lui-même, & le plus vil des mé-  
 „ tiers a des charmes inexprimables pour lui „

L'auteur se déclare entièrement contre les  
*dépôts* où l'on rassemble les pauvres par des  
 loix rigoureuses & rigoureusement exécutées.  
 La plupart de ses réflexions s'accordent avec  
 ce que nous avons dit des abus attachés aux  
 hôpitaux généraux & aux maisons de forces  
 en tant qu'elles servent de retraites aux pau-

15 Mai  
 . p 698.

„ vres \*. “ Il est arrivé de-là, dit-il, que la  
 „ rigueur s'est étendue, tantôt sur des incon-  
 „ nus, tantôt sur l'infortuné voyageur, dont  
 „ tout le crime est de manquer de ressource ;  
 „ & que la loi, pour prévenir un grand mal,  
 „ en a fait un plus grand encore, puisqu'elle  
 „ a condamné les pauvres à périr dans le si-  
 „ lence & dans l'obscurité.... n'étant obli-  
 „ gés d'ailleurs à aucun travail (a), ils crou-  
 „ pissent dans une oisiveté dangereuse. He !  
 „ que peuvent faire des hommes dont les jours  
 „ sont tissés par l'ennui ? ils perdent l'apti-  
 „ tude qu'ils pourroient avoir pour le tra-  
 „ vail, se communiquent leurs vices, & for-  
 „ ment dans l'esclavage des projets qu'ils met-  
 „ tront à exécution, dès qu'ils seront en li-  
 „ berté.... Cela nous conduit naturellement  
 „ à observer que l'on ne doit point renfermer  
 „ les pauvres ; qu'il faut secourir les uns &

---

(a) Inconvéniens presque toujours insépara-  
 bles du travail qu'on pourroit leur donner.  
 15 Mai 1775, p. 699. — 15 Avril 1782, p.  
 632. — 1 Mars 1783, p. 374.

„ occuper les autres ; & qu'un bureau gé-  
 „ ral établi dans chaque ville , peut seul les  
 „ faire disparaître. „



*La terre habitable , ou essai sur la structure  
 extérieure & intérieure du globe. A Paris,  
 chez Valade. 1783.*

**J**E ne fais si ce nouveau créateur du monde  
 réussira mieux que ses prédécesseurs : mais  
 s'il ne réussit pas à construire , il détruit avec  
 assez de succès l'ouvrage des autres , particu-  
 lièrement les merveilles des *Epoques de  
 la nature*. Avant de donner son plan il  
 a escaladé les Alpes, les Cevennes, les Pyréné-  
 es ; plus d'une fois il s'est égaré sur le  
 mont Pilate où le Saint-Gothard sans d'autre  
 ressource qu'un pain de quatre livres sous le  
 bras , portant sur ses épaules une grosse cou-  
 verture de laine pour s'en faire un hamac  
 pendant la nuit. Avec de telles précautions  
 peut-on être dans le cas d'ignorer quelque  
 chose dans la nature , & n'est-on pas en droit  
 de s'applaudir , comme il le fait dans l'épi-  
 graphe mise à la tête de son livre ?

*Felix qui potuit rerum cognoscere causas !*

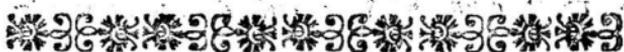
Quoiqu'il en soit ; sans beaucoup nous ar-  
 rêter à ce que l'auteur a vu , nous dirons ce  
 qu'il n'a pas vu. 1<sup>o</sup>. Il n'a découvert *nulle  
 part dans les Alpes & les Pyrenées cette cor-  
 respondance des montagnes en angles saillans*

*E. rentrans*, que du fond de son cabinet un célèbre physicien voïoit jusques dans les montagnes de la lune. 2°. Il n'a pas apperçu non plus dans la composition intérieure de la terre ce noïau de crystal fondu que ce même grand homme y voïoit si clairement. 3°. Il n'a pas trouvé de montagnes produites par le feu, toutes celles de sa connoissance sont l'ouvrage de l'eau. Avec la mer & un peu de vent il a vu se former les Cordillieres, le Caucase, les Alpes & le Krapach.

Mais cette opposition aux articles fondamentaux d'un illustre systémateur, ne l'empêche pas de l'imiter, de le surpasser même dans l'occasion. Non-seulement les coquillages & les parties animales des poissons mêlés avec de la terre ont formé les parties métalliques, les masses schisteuses & d'ardoises, mais “ ces  
 „ poissons & ces coquillages aiant pénétré  
 „ dans les fentes & les crevasses des monta-  
 „ nes y formerent par leur destruction ces  
 „ sources d'huile de petrole qui suintent en-  
 „ core à travers les rochers. „

On voit qu'en s'élevant contre les *Epoques*, notre voïageur n'en profite pas mal, & qu'il n'est pas homme à se borner à ce petit profit. Il en est de même du *Telliamed*, qu'il copie & sur lequel il renchérit souvent en le critiquant. On peut dire que ce *Telliamed* est comme le grand-papa des plans modernes de création; c'est une matière première que des esprits inventifs ont trouvé susceptible de toutes sortes de modification. Cependant tandis que *Telliamed* nous fait finir par le feu, & le Plin  
 françois

françois par le froid, notre auteur nous donne pour exterminateur le principe même auquel nous devons l'existence. " L'eau seule qui a rendu le globe habitable, fera aussi la cause de la destruction de tous les êtres vivans. Il fait rentrer dans la mer le Caucase, l'Appennin, le Pic de Ténérif, les Pyrénées, les Alpes & toutes les montagnes qu'il en avoit tirées. Quand les pluies & les torrens les y auront toutes ramenées, le lit de l'Océan se trouvera comblé; l'auteur le ramenera sur le globe que mille toises d'eau recouvriront encore; & c'est par un déluge que nous périrons tous. Mais si la mer a produit les montagnes tandis qu'elle couvroit toute la terre, qui l'empêchera d'en produire de nouvelles lorsqu'elle les aura défaites & repris sa première position? Ainsi ce sera à recommencer, & la fin d'un monde sera le commencement d'un autre, & sic in infinitum. Il faut convenir que de telles découvertes ne s'achètent pas trop cher par la souffrance du froid des Alpes & des jeûnes au pain & à l'eau de neige!



*De l'espérance chrétienne, contre l'esprit de pusillanimité & de défiance. A Paris, chez Lotin, à Liege, chez Defoer. 1 vol. in-12.*

Quoique cet ouvrage ne soit pas nouveau, puisqu'il paroît depuis 1777, j'ai cru devoir l'annoncer, parce qu'il

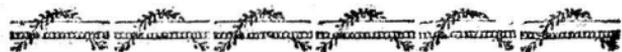
est peu connu & qu'il mérite de l'être beaucoup. Je n'ai pas lu de livre de spiritualité où il y eût plus d'ordre & de méthode, un jugement plus solide, plus de connoissance du cœur humain & des voies secretes par lesquelles Dieu conduit les ames, un usage plus éclairé des Ecritures saintes & des ouvrages des Peres. Je ne prétends pas le préférer à l'excellent traité *De la confiance en Dieu* par M<sup>r</sup>. Languet, ni à celui *De la paix intérieure* par le P. Lombez; mais j'aurois bien de la peine aussi à les lui préférer. L'ouvrage est très-bien écrit, d'un style pur, clair, mâle, plein d'onction & du plus touchant intérêt. Il ne peut que donner des lumieres importantes aux directeurs des ames timides, & en général à tous les Chrétiens qui veulent s'instruire à fonds de l'état de leur intérieur, s'éclairer & s'affermir dans les voies de Dieu.



*Paraphrase de la prose Dies iræ, ou sentimens d'un pécheur qui desire travailler sincerement à sa conversion. Deuxieme édition. A Paris, chez Desprez; à Liege, chez Lemarié. 1783. 1 vol. in-12. Prix 25 sols.*

J'ai déjà parlé de ce petit ouvrage, d'une piété solide & éclairée, d'une éloquence douce & affectueuse \*. Rien de plus touchant que l'explication de chaque strophe de

ce cantique funebre, si riche en images vastes & terribles, si propre à former par l'ensemble de ses traits le tableau du grand jour de la rémunération & de la punition générale. La rapidité avec laquelle la premiere édition s'est épuisée, prouve que les cœurs ne sont pas encore fermés aux vérités chrétiennes, qu'elles nourrissent encore, éclairent & fortifient un grand nombre d'hommes que la philosophie n'a point aveuglés, & auxquels elle n'a pu persuader qu'ils mourront tout entiers.



*Collection de décisions nouvelles & de notions relatives à la jurisprudence donnée par Mr. Denisart, mise dans un nouvel ordre, corrigée & augmentée par Mrs. Camus & Bayard, avocats au parlement. A Paris, chez la veuve Desaint; à Liege, chez Lemarié. 1783.*

Les deux premiers volumes de cette collection, qui sera portée à 12 au moins, paroissent & sont très-bien conditionnés, mais d'un prix exorbitant \*. L'ouvrage de Denisart jouit d'une grande considération parmi les juriconsultes & il la mérite : je ne crois pas que les nouveaux éditeurs y aient inséré des choses propres à faire changer l'opinion publique; mais c'est, je l'avoue, ce dont je n'ai point eu le tems de m'assurer.



Le lettere americane : nova edizione correcta,  
&c. *Les lettres américaines : nouvelle édition corrigée & augmentée de la troisième partie, par le comte Carli.* Cremona. 1780.  
1782, 1783.

\* Decemb.  
1770. p. 394.  
— Sept.  
1773. p. 159.

LE but de ces *Lettres* est la réfutation des *Recherches sur les Américains*\*, qu'un critique judicieux a nommées un ouvrage où le savoir, l'erreur, & l'impiété se décréditent mutuellement. Le comte Carli réfute très-bien les erreurs du chanoine Paw, mais il leur en substitue d'autres, moins pernicieuses à la vérité, mais presque aussi ridicules & fruit d'une excessive crédulité. Son admiration est toute entière pour le gouvernement & la sagesse des Incas. On peut dire qu'il a l'esprit tout *marmontélisé*\*. Du reste ses vucs sont saines, son intention pure, son érudition vaste quoique souvent défectueuse, son attachement aux vrais principes digne de toute considération.

\* r. Mai  
1777. p. 3.



Lettre à l'auteur du Journal sur l'histoire naturelle du Coucou.

J'AI rencontré dernièrement sous ma main un mémoire sur le coucou imprimé à Nancy en 1775. L'auteur est Mr. Lottinger, docteur-médecin demeurant à Sarbourg en Lorraine, recommandable par bien des endroits, entr'autres

par ses succès dans l'histoire naturelle. J'ai lu avec avidité son mémoire qui vous est peut-être inconnu (a), dans l'espérance qu'il seroit parvenu à découvrir encore plus distinctement que moi le sort, l'état du coucou depuis qu'il disparoit jusqu'à ce qu'il reparoit; article sur lequel cet oiseau, déjà assez singulier par la manière unique dont il se reproduit, a tenu jusqu'ici tous les naturalistes en défaut. J'ai été étonné de lire à la page 16 « que l'on ignore quel est au juste le tems de son départ; qu'il y a apparence qu'il se retire un peu plutôt que la plupart des autres oiseaux de passage. »

Avant que de vous exposer ma petite découverte, je vous dirai que j'ai lu avec plaisir les quarante-six observations que l'auteur a faites sur les nids des différens oiseaux libres, particulièrement sur ceux de la fauvette, du chantre & du rouge-gorge, oiseaux déjà connus pour être destinés par la Providence à l'incubation de l'œuf du coucou & à la nutrition du jeune qui en provient; distinction dont sont honorés aussi, à ce qu'on dit, la lavandière dite hoche-queue, le verrier, l'alouette, & sans doute d'autres aussi complaisans; il est à présumer que le coucou seroit volontiers la grâce à tous ceux qui ne nourrissent leurs jeunes que de chenilles, de vers & d'autres insectes, de déposer son œuf dans leurs nids. Mr. L. assure qu'il accorde cette faveur au roitelet même, dans le nid duquel il a le secret d'introduire son œuf, & d'en retirer adroitement ceux du propriétaire.

Voilà donc les oiseaux chargés de la reproduction du coucou, qui paroissent obligés d'y contribuer par une force bien supérieure à leur instinct ordinaire. A cet effet, dit Mr. L. page 21. « Le Créateur a intimé à ces oiseaux sa volonté d'une manière si forte & si expresse, qu'en tout tems ils sont disposés, non-seulement

---

(a) Ce mémoire m'est connu. J'en ai parlé dans les Journ. du 1 Mars 1776. p. 324. — 15 Sept. 1776. p. 95.

ment à rendre ce bon office au coucou, mais encore à lui sacrifier promptement & sans réserve & même sans regrets, ce semble, ce qu'ils ont de plus cher, c'est-à-dire, leur famille : mais ce sacrifice au moyen duquel elles renoncent à la tendresse qu'on leur connoit, à leurs habitudes les plus constantes, à leurs inclinations, à la nature même, n'est que pour le coucou, à lui seul il est nécessaire, & lui seul en jouit. " *Ft à la page 41* " Ces façons de faire aussi contraires au sentiment naturel & aussi utiles au coucou ne peuvent être le produit ni de l'instinct ni de l'erreur, & ne doivent être attribuées qu'à l'Auteur même de la nature ". *D'autres penseront néanmoins que ce phénomène doit résulter des loix générales, dont il dépendroit par des ressorts inconnus : mais, comme il paroît impossible d'en connoître jamais la liaison, il étoit permis à Mr. L. d'attribuer immédiatement à la volonté suprême cette bizarrerie de la nature. (a)*

*On a imputé aux jeunes des défauts révoltans*

(a) Cette maniere de voir n'a rien que de juste. Sans doute que toutes les propriétés des animaux, tout ce qui se fait dans la nature vivante & végétante, tient par des liens connus ou inconnus aux loix générales. Mais comme ces loix & leurs rapports avec leurs effets quelconques sont le résultat de la souveraine volonté du Créateur, dont l'intention se manifeste quelques fois d'une manière plus faillante dans les petites que dans les grandes opérations de la nature : il est toujours vrai que c'est à ses vues suprêmes qu'il faut rapporter tout ce qui arrive dans l'ordre physique. Ainsi Mr. Lottinger a, quant à cet article, parfaitement raison. Son *mémoire* est en général très-sagement écrit, il décele autant le physicien appliqué que l'homme sage & chrétien. Il peut se faire que malgré l'éloge que j'en ai fait, j'en ai trop sévèrement jugé quelques parties.

qu'on a consignés de nouveau à tout hazard dans deux articles diffamatoires du Dictionnaire d'histoire naturelle aux mots, Coucou & Oiseaux. Celui de ne pas couver est un des principaux. Mr. L. a recours à l'excuse commune, à la découverte de Mr. Hérisant qui a trouvé à cet oiseau une conformation extraordinaire, ayant l'estomac placé autrement que les autres. Comme ce moien de l'excuser n'est pas évidemment décisif, on lui objecteroit qu'il pourroit être que, malgré sa conformation, il pût couver & ne le fût pas, de même qu'il ne contribue pas à la nutrition de son petit, quoique certainement rien ne paroisse l'en empêcher, les insectes dont le jeune est nourri faisant la principale nourriture des vieux. L'auteur dont les vues sont charitables, dit bien à l'observation 31e. que, cherchant à découvrir si les vrais peres & meres, en livrant leurs jeunes à des oiseaux étrangers, les abandonnoient pour ne plus s'en mêler, il vit arriver un coucou chantant & rodant autour du jeune, & que tous deux paroissent se prêter la plus grande attention; mais il ne dit, ni lui, ni d'autres, avoir vu ces drôles soulager les nourriciers dans leur besogne. Il nous dépeint trop bien le zele, l'activité d'un mâle & d'une femelle rouge-gorge allant & venant sans cesse avec la béquée pour rassasier ce gros intrus, ce qui paroît rendre les soins des parens inutiles à cet égard, Or si le coucou est coupable en ce qu'il ne nourrit pas, ne pourroit-il pas l'être aussi en ce qu'il ne couve pas?

Je crois cependant devoir me joindre à Mr. L. pour la défense du coucou; je me sens encore ému de compassion en me rappelant l'état où j'ai vu cet oiseau réduit à la fin de l'automne; état, qui, tout en faisant rire, auroit inspiré des sentimens de pitié aux ames les plus dures. Vossius dit que le coucou ne pourroit faire éclore ses oeufs parce qu'il a le sang extrêmement froid. Je n'ai pas son ouvrage, je ne le cite que d'après le Dict. de Trévoux au mot, Coucou; mais je suis dans le cas de confirmer ce qu'il avance sur la froideur du sang, par des raisons qui lui étoient inconnues.

Parmi les contes ridicules & les conjectures raisonnables auxquels le coucou journalier, je fus frappé du rapport d'un p<sup>er</sup>isan qui me dit que cet oiseau dormoit tout l'hiver comme un loir, en quoi il avoit raison ; & qu'il se faisoit un nid avec ses plumes, parce qu'il avoit trouvé un coucou dans sa torpeur caché sous ses plumes qu'il perd toutes au declin de l'été (a). Ce rapport que j'ai assez bien vérifié par des expériences dont le détail me meneroit trop loin, s'accorde parfaitement avec ce que dit Mr. de Buffon, t. 8. page 159 art. du Loir. « C'est improprement que l'on dit que ces animaux dorment pendant l'hiver ; leur état n'est point celui d'un sommeil naturel, c'est une torpeur, un engourdissement des membres & des sens, & cet engourdissement est produit par le refroidissement du sang. Ces animaux ont si peu de chaleur intérieure qu'elle n'excede guere celle de la température de l'air. Lorsque la chaleur de l'air est au thermometre de dix degrés au dessus de la congélation, celle de ces animaux n'est aussi que de dix degrés. Nous avons

(a) Outre ses propres plumes le coucou en rassemble beaucoup d'autres, & se couvre de ce duvet haut quelques fois d'un pied ou plus, y laissant une espee de soupirail pour que l'air ne soit pas entierement intercepté. Il établit cette espee de sépulture dans les troncs de vieux arbres, que l'on abat sans qu'il s'en inquiete, & c'est dans ces occasions que l'on a découvert sa retraite. Je tiens cette observation d'un homme vrai & propre à suivre les opérations les plus secretes de la nature, pour la prendre sur le fait. Le même m'a assuré que le coucou en déposant son œuf, ne détruisoit pas toujours entierement ceux des oiseaux dont il ravit le nid ; mais qu'il en mangeoit le jaune, soit par une gourmandise barbare, soit pour empêcher les propriétaires du nid de donner leurs soins à d'autres progénitures qu'à la sienne.

plongé la boule d'un petit thermometre dans le corps de plusieurs lérots vivans ; la chaleur de l'intérieur de leurs corps étoit à-peu-près égale à la température de l'air ; quelquefois même le thermometre plongé & , pour ainsi dire , appliqué sur le cœur , a baissé d'un demi-degré ou d'un degré , la température de l'air étant à onze. Or l'on fait que la chaleur de l'homme & de la plupart des animaux qui ont de la chair & du sang , excède en tout tems trente degrés ; il n'est pas étonnant que les animaux , qui ont si peu de chaleur en comparaison des autres , tombent dans l'engourdissement dès que cette petite quantité de chaleur intérieure cesse d'être aidée par la chaleur extérieure de l'air , & cela arrive lorsque le thermometre n'est plus qu'à dix ou onze degrés au dessus de la congélation. C'est là la vraie cause de l'engourdissement de ces animaux , cause que l'on ignoreoit & qui cependant s'étend généralement sur tous les animaux qui dorment pendant l'hiver ; car nous l'avons reconu dans les loirs , les hérissons , & dans les chauve-souris , & quoique nous n'aïons pas eu occasion de l'éprouver sur la marmotte , je suis persuadé qu'elle a le sang froid , puisqu'elle est comme eux sujette à l'engourdissement pendant l'hiver. Cet engourdissement dure autant que la cause qui le produit & cesse avec le froid ; quelques degrés de chaleur au dessus de dix ou onze suffisent pour ranimer ces animaux , & si on les tient pendant l'hiver dans un lieu bien chaud , ils ne s'engourdissent point du tout , ils vont & viennent , ils mangent & dorment seulement de tems en tems comme les autres animaux . *Si vous combinez tout cela , vous ne douterez point de la froideur du sang du coucou , & qu'il ne s'engourdisse dans le tems que nous le croïons en pais étranger.*

*On vous accorde , diront les adversaires du coucou , que cet oiseau exotique & anomal s'engourdit , qu'il a conséquemment le sang froid ; mais le coquin n'en est pas plus excusable de ne pas couvrir. Les hirondelles ne sont pas plus favorisées que le coucou quant à la chaleur du*

sang; elles couvent pourtant bien. A cela je pourrois répondre que Mr. de Buffon, en inférant de son expérience que la chaleur intérieure de tous les animaux dormans n'excede jamais guere celle de la température de l'air, n'assure pas de même qu'elle soit égale entre tous. Une espèce pourroit en avoir encore moins que les autres; les hirondelles en auroient trop peu pour ne pas s'engourdir, & suffisamment pour ne pas couver en vain, & le coucou pas assez pour la même opération: il se sent trop refroidi bien plutôt que l'hirondelle; en effet il disparoit aux premières nuits froides longtems avant elle. J'avoue pourtant que j'ignore le tems du départ du petit martinet & de l'hirondelle du rivage qui, comme le dit aussi Mr. de Buffon, seroient les seules qui pourroient s'engourdir. Mais, en laissant à l'objection toute sa force, elle prouveroit uniquement que la constitution froide du coucou n'est pas une raison suffisante pour l'excuser de ce qu'il ne couve pas, ni aussi victorieuse que Vossius paroît le prétendre, qu'il faut y joindre sa conformation extraordinaire, & qu'il est nécessaire que ces deux causes se trouvent réunies pour le rendre inhabile à couver avec fruit; aussi j'en fais deux moyens qui, en se renforçant réciproquement, innocentent encore mieux notre oiseau sur l'article de l'incubation. Quand je l'aurai encore lavé au sujet de la nutrition, il sera réintégré dans son honneur. (a)

Mr. Salerne a trouvé deux ceufs bien formés dans une femelle, peut-être en pond-t-elle encore davantage; elle a assez de prévoyance pour n'en déposer jamais qu'un dans le même nid: fournir la subsistance d'un gros gaillard, de grand appétit, est une besogne bien forte pour deux

(a) Pas tout-à-fait. Il restera à prouver qu'il ne viole pas étrangement les loix de l'hospitalité, & qu'au lieu de reconnoître ses bienfaiteurs, il ne les dévore pas. Crime atroce, sur lequel il est impossible de le justifier d'une manière satisfaisante. Voyez le J. du 1 Mars 1776. p. 325. — 15 Sept. p. 96.

*pauvres petits oiseaux qui ont déjà sacrifié leur couvée légitime & qui en consacrent peut-être deux comme on peut le présumer d'après le tems que demande l'éducation des adoptifs. Peut-être encore ne trouvera-t-elle pas des nids convenables pour ses autres œufs à la proximité du premier : alors quel embarras, si les couveurs piqués à la vue de leurs productions extraordinaires les abandonnoient aux soins des vrais parents qui pouvoient d'ailleurs ignorer les momens de leur naissance ! quel embarras sur-tout pour la femelle, si, comme il est vraisemblable, elle ne reste pas apanché ! suffiroit-elle pour parcourir de grandes distances, & porter les alimens de nid en nid ? Ceux qui m'objecteroient qu'il devoit du moins aider les nourriciers, ignorent que le coucou est craint ou haï de la petite gent volatile (uniquement sans doute parce qu'il a le malheur de ressembler à l'émérillon qui est un oiseau de proie) & qu'il épouvanteroit ces bonnes petites bêtes, qui s'habituent insensiblement à l'habillement du jeune qu'il n'étaie que petit à petit.*

*Je souhaite, Monsieur, avoir réussi à confondre les calomnieux du coucou. Il apprendra toujours à rire parce qu'il est bon acteur, & que son rôle paroitra toujours plaisant à bien des gens, même aux nouveaux amateurs de la sagesse, ou, pour mieux dire, aux amateurs de la nouvelle sagesse, qui l'imitent assez bien ; mais qui n'ont pas d'aussi bonnes raisons que lui pour faire ce qu'il fait. Je suis &c.*

A l'abbaye de V.

le 14 Novembre 1783.

L\*\*

---

\*\* Je reconnois à l'écriture l'auteur des ingénieuses énigmes allégoriques, inférées quelques fois dans ce Journal (1 Nov. 1782. p. 345) D. Liebault Rel. de l'A. de Villers en Lorraine.





Lettre de Mr. J. de St. V. à l'auteur du Journal.

**J**E ne puis que vous faire des remerciemens sur la manière honnête dont vous avez parlé de mon Histoire raisonnée des opérations de la dernière guerre dans votre Journal du 1 Janvier : mais vous êtes trop ami de la vérité pour ne pas me permettre quelques détails sur deux erreurs que vous me reprochez & qui mériteroient la censure la plus sévère, si elles étoient fondées. Voici la première. Vous dites : « Il y a cependant quelques omissions ou dissimulations ; l'auteur s'irrite de la déclaration de guerre contre la Hollande. Il est certain néanmoins que vu le traité conclu par les Hollandois & les Américains, l'Angleterre n'avoit pas d'autre parti à prendre ». Je puis vous assurer, Monsieur, qu'il n'y a jamais eu de traité conclu par les Hollandois avec les Américains avant la déclaration de guerre. Ce n'étoit qu'un projet de traité de commerce arrêté entre Mr. de Neuville, banquier à Amsterdam, de concert avec Mr. van Berkel & un Américain dont j'ai oublié le nom sans que ces deux particuliers fussent autorisés ni l'un ni l'autre par leur gouvernement\*.

\* J'ai abrégé cette lettre, mais je n'omet rien d'essentiel.

La seconde erreur que vous me reprochez regarde le Sr. Linguet. Je n'ai pas prétendu désavouer le trait historique qu'il rapporte au sujet de Sully, quoiqu'il ne soit pas trop bien confirmé, mais j'ai dit que la manière dont il le rapporte, est un tissu de calomnies odieuses & atroces contre toutes les personnes dont il a parlé. Je ne pense pas que qui que ce soit puisse contester cette vérité. J'espère que vous ne me refuserez pas la justice de faire mention de cette lettre dans votre prochain Journal. Je suis &c.

Bruxelles, ce 12 Janvier 1784

Joly de St. Valier

REPONSE. 1<sup>o</sup>. J'ai montré dans le tems par le contenu même du traité, dont il est



Cela me porte naturellement à ne pas féliciter l'auteur dans le J. du 1 Janv. p. 18, & qui ne déroge ni à son mérite réel ni aux éloges que tout critique juste ne peut lui refuser. Avec la rapidité qu'il met en toute chose, il n'est pas possible que malgré les meilleures vues il ne fasse pas quelques fois des bévues étranges... Il dit quelque part: *Abandonnez pour toujours les livres dès que vous aurez acquis de l'expérience* \*. En suivant ce principe on pourra bien ignorer le contenu d'un traité de commerce, les aventures de la cour de Henri IV, & beaucoup d'autres choses encore; & si malgré cela on croit devoir en parler, il n'est pas possible qu'on le fasse avec justesse.

\* Réfl. sur  
l'Eloge de  
Volt. p. 74.

N'oserois-je pas prier à cette occasion qu'on ne m'écrive pas sans un sujet légitime, & qu'on me permette d'employer utilement un tems qui déjà ne me suffit pas, & que je dois regarder comme perdu lorsqu'il sert à expliquer ou à maintenir des choses qui se montrent & se soutiennent par elles-mêmes, je veux dire par leur certitude évidente, manifeste & généralement connue.



☞ J'AI déjà averti qu'en inférant des *prospectus* & des projets de souscription, je ne pouvois en aucune manière garantir la bonté des ouvrages dont il s'agit, ne les connoissant pas davantage que le public lui-même auquel ces annonces s'adressent. J'ai même soin de marquer ces articles par un ou plusieurs astérisques ou par des guillemets placés au commencement & à la fin. De manière que c'est aux lecteurs à juger par la nature des objets qu'on propose de traiter, par la réputation de l'auteur, par la manière dont il s'énonce, s'ils doivent avoir la confiance de souscrire ou non. Cet avertissement, que je

1. Février 1784.

187

répète volontiers, servira de réponse à ceux qui m'ont consulté sur l'*Oryctographie de Bruxelles* \*. Je ne puis satisfaire aux doutes qu'ils ont conçus touchant cet ouvrage, avant que je sois à même de le connoître. Ce qu'il y a de certain, c'est que si l'auteur, parfaitement affranchi de toute entrave de systèmes, ne présente que l'état réel des choses, ses observations seront d'accord avec la bonne physique. Mais s'il est préoccupé des chimères dominantes, il les aura vues par-tout; s'il a la tête exaltée par la lecture des *Époques de la nature*, du *Telliamed*, &c; il aura lu dessus & dessous la surface du globe la vérification de ces rêveries fameuses, comme tous les faiseurs de systèmes, & cela d'une manière claire, évidente & incontestable. Les yeux de l'homme, son langage, ses réflexions s'affortissant toujours aux préventions qui accompagnent ses recherches, qui en suivent les détails & qui en fixent le résultat. Ses protestations contre les hypothèses, ne seront pas plus dignes de foi que les protestations d'impartialité mises à la tête de ces histoires nationales où l'esprit de parti poussé jusqu'au fanatisme. — Le bon moyen de ne pas s'avancer trop à l'égard de quelque ouvrage que ce soit, est d'attendre qu'il paroisse & qu'on puisse l'examiner. Depuis l'aventure de l'*Encyclopédie* peut-on se précipiter encore dans ce genre d'acquisition? On ne peut même rien prononcer touchant les ouvrages dont quelques volumes ont déjà paru; témoins les *Histoires ecclésiastiques* de Mrs. du Creux & Berauld, auteurs qui ont bien commencé, & qui ont fini comme tout le monde fait. Si on met dans la balance le petit avantage que procure la souscription, avec le risque qu'on court de se donner un très-mauvais livre; on n'hésitera point d'attendre, de paier quelque chose de plus avec connoissance de cause, & ne pas acheter, comme l'on dit, *un chat dans le sac* \*. — Un autre avantage de cette prudente réserve, est d'empêcher les

\* 1 Déc.  
1783. p. 514.

\* Réfl. sur  
les prospectus,  
1 Oct.  
1779. p. 182.

mauvais ouvrages de paroître. Et quoique ce danger semble menacer également les bons, il est, à cet égard, d'une très-foible considération ; les bons étant extrêmement rares, & presque nuls en comparaison de la masse des mauvais qui écrase chaque jour la religion, les mœurs, & les sciences.



La *Clef* est le mot de la dernière Enigme.

**D**ans mes filets je tiens presque toutes les belles ;

Mais à ton grand étonnement,  
Lecteur, j'ai beau les traiter durement,  
Je n'en suis pas plus haï d'elles.  
Quand je montre moins de rudesse,  
On me quitte dans le moment ;  
Point de quartier, sur-tout à la jeunesse.  
Et si pour de beaux yeux j'eusse eu de la foiblesse,

Combien de gens dans l'univers,  
Qui vont droit, iroient de travers !





## NOUVELLES POLITIQUES.

### TURQUIE.

**C**ONSTANTINOPLE ( *le 10 Décembre.* )  
 Il y a près d'un an aujourd'hui, que nous flottons dans l'incertitude entre la paix & la guerre : & il existe peu d'exemples d'une négociation sujette à tant de longueurs ; que celle qui depuis 1782 se traite entre le divan & les cabinets de Pétersbourg & de Vienne : mais, si l'on considère, d'un côté ; la distance des lieux entre les cours directement intéressées & celles qui s'efforcent par leur médiation de prévenir une rupture, d'autre part l'avantage que la Porte trouve dans les délais, cette lenteur s'explique aisément. Enfin pourtant nous paroissions approcher du dénouement. Jusqu'ici la Russie n'avoit pas mêlé la prise de possession de la Crimée dans les affaires, qui étoient sur le tapis ; & le divan avoit dissimulé : mais M<sup>r</sup>. de Bulgakow, envoyé de l'Impératrice, a rompu ce silence ; en notifiant au ministère ottoman, qu'il étoit chargé par sa cour de traiter directement avec la Porte au sujet de cette affaire. En conséquence ; dans un entretien que ce ministre a eu avec le Reis-Effendi à l'hôtel de ce dernier ; il a demandé, par ordre spécial de sa Souveraine, une *reconnoissance*

*I. Part.*

N

*publique* de l'état actuel de la Crimée & la suppression de tous les articles, où il est fait mention des Tartares, dans le traité de Kainardgi & dans la convention de 1779. Il a fait en même tems les plus fortes instances pour avoir une prompte réponse, d'autant plus que l'Impératrice, fatiguée de l'entretien inutile d'armées coûteuses sur les frontières, desiroit enfin de savoir sans délai ultérieur à quoi s'en tenir. — Cette déclaration positive & catégorique a mis la Porte dans un très-grand embarras. Il lui seroit dur, sans doute, de souscrire sans réserve à la cession de la Crimée, qui pourroit entraîner dans la suite une extinction totale de l'empire ottoman en Europe, & qui du moins en mettroit dès-à-présent la capitale à la merci de sa trop puissante voisine : mais, d'un autre côté, dans l'épuisement & le désordre où cet empire se trouve, il seroit dangereux pour lui de s'opposer aux desseins de la Russie par la voie des armes. Ce risque est devenu plus certain & plus alarmant encore par la connoissance, qu'on a des sentimens de la cour de Vienne. La Porte aiant fait près d'elle des instances, pour que l'Empereur engageât celle de Russie à remettre sur l'ancien pied les pais, dont elle s'est emparée, ce Monarque a répondu positivement & sans détours, “ qu'il ne pou-  
 „ voit se mêler de cette affaire, & qu'en  
 „ vertu de ses engagemens avec l'Impératrice  
 „ il seroit obligé de la soutenir, au cas  
 „ qu'elle fut attaquée; qu'ainsi il conseilloit  
 „ sérieusement au ministère ottoman de ter-  
 „ miner

„ miner au plutôt à l'amiable, & au gré de  
 „ la cour de Pétersbourg, ses différens avec  
 „ elle; que même il devoit insister d'autant  
 „ plus que la Porte prit ce parti indispensa-  
 „ ble, qu'il lui étoit déjà très-onéreux à lui-  
 „ même d'avoir tenu cette année une forte  
 „ armée sur pied; & qu'il ne se verroit pas  
 „ volontiers dans la nécessité de tenir encore  
 „ une année ses troupes en campagne „. Cette  
 réponse accablante a encore été aggravée par  
 la nouvelle que les troupes qu'on avoit fait  
 assembler cet été à Sophie & à Ismaël se sont  
 revoltées contre leurs chefs, & ont pris la  
 fuite en grande partie. Toutes ces circonstan-  
 ces défagréables font aisément comprendre que  
 la Porte se voiant pressée vivement par deux  
 voisins redoutables, & ne pouvant compter  
 ni sur ses armées, ni sur aucun secours étran-  
 ger, sera obligée d'en passer par tout ce qu'on  
 exigera d'elle, afin de prévenir de plus grands  
 maux & la ruine totale de l'empire ottoman.

Laisant en attendant à part l'objet prin-  
 cipal des négociations, la Porte ne néglige au-  
 cune occasion de montrer de la déférence pour  
 les deux cours impériales, notamment pour  
 la Russie; & si les choses en viennent enfin  
 à une rupture, l'on ne pourra pas dire que ce  
 soit manque d'égards de la part du Grand-  
 Seigneur. En voici un nouvel exemple. Un  
 navire marchand russe avoit pris sur son bord  
 à Livourne environ 300 émigrans, engagés  
 pour s'établir à Cherson: ces gens, comme  
 la plupart des colons qui vont fonder la puis-  
 sance russe sur la Mer-noire, consistant en un

nombre de vagabonds & de bandits, se revolterent contre le capitaine, l'assassinerent ainsi que la plus grande partie de l'équipage, & formerent le projet de se rendre à Alger avec le bâtiment dont ils s'étoient emparés : mais un des pilotes, auquel ils avoient laissé la vie pour les guider dans une navigation inconnue, fit échouer le navire sur le sable près de Tenedos; & ensuite il trouva moyen d'appeller à son secours une frégate turque, qui s'y trouvoit à l'ancre. Celle-ci subjuguabientôt les mutins, qui furent mis aux fers: &, la Porte en ayant été instruite, ils ont été amenés ici à l'arsenal & remis au ministre de Russie qui va les faire transporter à Cherfon. Il est apparent qu'on punira les plus coupables & qu'on laissera la vie aux autres, pour augmenter la population de la nouvelle ville.

 *Presque toutes les feuilles périodiques contiennent l'extrait suivant d'une lettre de Jassy en date du 19 Décembre. « Un exprès » qui vient d'arriver de Constantinople, a ap- » porté à notre Hofpodar, des nouvelles que » l'on croit de la plus grande importance. Il » ne s'agit pas de moins que d'un événement » qui, en changeant la face de l'empire ot- » toman, ne peut qu'avoir la plus grande in- » fluence sur les affaires politiques de l'Eu- » rope. On dit que le Grand-Seigneur Abdul- » Amet est mort, & que le Sultan Selim, fils » de Mustapha s'est assis sur son trône aux ac- » clamations du peuple. Aucun autre détail » n'a transpiré dans le public, & l'on ne fait » comment cette révolution s'est opérée. Elle » sera funeste aux Chrétiens: le Sultan Selim » a de l'esprit naturel, mais son ignorance, » son orgueil & les préjugés dont il est imbu*

« annoncent que sous son gouvernement les  
 » Turcs rentreront dans l'état de barbarie ,  
 » au-dessus duquel ils sembloient s'élever ».  
*Je crois qu'il est au moins prudent d'attendre  
 la confirmation de cette nouvelle. Je me souviens  
 que lorsque je demeuroid sur les confins de la  
 Moldavie durant la dernière guerre des Russes  
 & des Turcs , les nouvelles venant de Jassy  
 étoient presque toujours controuvées.*

## R U S S I E.

PETERSBOURG (le 15 Décembre.) Le  
 5 de ce mois, la fête du nom de l'Impératrice  
 a été célébrée en la manière usitée. A cette  
 occasion Sa Maj. a fait une grande promotion :  
 elle a accordé séance dans le sénat dirigeant  
 au comte Iwan Grigorjewitsch Tschernischew;  
 au prince Andrei Nikolojewitsch Tscherbato-  
 tow ; à M<sup>r</sup>. Wasiley Sawitsch Perekusichin ;  
 au prince Michaila Wasiljewitsch Dolgorou-  
 koy ; à M<sup>r</sup>. Alexei Wasiljewitsch Narischkin ;  
 à M<sup>r</sup>. Alexei Andrejewitsch Rschewskoy ; &  
 & au comte Alexei Semenowitsch Musin  
 Puschkín. M<sup>r</sup>. Müller , lieutenant-général  
 d'infanterie , a été avancé au grade de géné-  
 ral en chef , en conservant en même tems la  
 présidence au département de l'artillerie &  
 des fortifications avec les appointemens y at-  
 tachés. M<sup>r</sup>. Banner , lieutenant-général d'ar-  
 tillerie , a obtenu sa retraite avec jouissance  
 de ses appointemens , en considération de son  
 grand âge & de ses services. Le général-ma-  
 jor Kosliwzow , commandant du port de Ta-  
 ganrok sur la Mer-noire , & les contre-ami-  
 raux Kruis & Suchotin ont été élevés au

grade de vice-amiral ; & Sa Maj. a avancé plusieurs autres officiers de la marine à des grades supérieurs.

Tout ce qu'on a débité touchant la prétendue publication du bref de Clément XIV, & du changement des dispositions de S. M. I. à l'égard des Jésuites, est absolument controuvé. Il est étonnant que les gazetiers qui ont publié cette nouvelle, il y a deux mois, & qui aujourd'hui n'en peuvent ignorer la fausseté, ne songent point à se rétracter.

Le bruit est général, que le Zar Héraclius ira voir l'année prochaine la Crimée & sur-tout la nouvelle ville de Cherfon ; S. A. s'y fera accompagner de toute sa cour & de la principale noblesse de Cartalinie & du Kachet. Ce prince qui n'a cessé jusqu'ici d'encourager l'agriculture, le commerce & l'industrie dans ses Etats, en tire un revenu annuel de 713,300 roubles ou d'un million 664,136 florins d'Empire. On compte 61000 familles dans ses deux provinces (a). Le prince Salomon qui regne dans une autre partie de la Géorgie, laisse voir sous sa domination les traces d'un gouvernement moins policé. Il vit lui-même éloigné de tout luxe & même des commodités de la vie, enveloppé dans des peaux & prenant une pierre pour chevet, pour imiter le patriarche Jacob dont il se dit descendant en droite ligne. Ce tableau

---

(a) Cela n'est guere d'accord avec le calcul qui ne lui donne que 20 mille sujets mâles. *J. Decemb. 1783, p. 521.*

bleau rend assez vraisemblable la réponse qu'on lui prête lors de la proposition qui lui a été faite de se mettre sous la dépendance de la Russie : *qu'il ne vouloit dépendre de personne que de son sabre.*

RIGA (le 24 Novembre.) Un chymiste a trouvé le secret de préparer les bois de manière que le feu au lieu de les consumer & de les détruire, leur donne une consistance solide; le procédé, assure-t-on, n'est ni difficile ni très-coûteux. Les expériences que l'auteur a faites, prouvent que le bois ainsi préparé, mis entre deux bûches embrasées, ne s'enflamme point, & devient un charbon solide (a). Lorsqu'on l'enduit de goudron, le goudron auquel on met le feu, brûle sans l'endommager. Le bois, après avoir subi cette préparation, n'est exposé ni à la putréfaction, ni aux vers; peut-être pourroit-il être employé dans la construction des vaisseaux, & sur-tout servir aux pilotis. On le croiroit pétrifié, mais il n'en est pas plus pesant. Le sieur Vofs, apothicaire de cette ville, peut

---

(a) C'est sans doute d'une manière analogue, mais par des moyens différens qu'est préparé dans le sein de la terre, dans le secret des opérations de l'agissante nature ce bois brûlé, mais dur & parfaitement consistant, qu'on trouve dans des salines & autres cavités profondes, dont j'ai parlé dans le J. du 1 Nov. 1779, p. 313. Il est vrai que ce bois est devenu charbon mais solide & cohérent; mis en pièces il brûle dans un feu violent, mais un incendie ordinaire ne l'enflamme pas en masse.

donner des renseignements plus particuliers sur ce secret, dans la composition duquel il n'entre aucun des fels connus.

## P O L O G N E.

VARSOVIE (le 25 Décembre.) L'armée russe vient encore d'être renforcée de quelques régimens. On écrit de la Crimée que l'on fait à Cherfon des préparatifs pour recevoir d'illustres personnages qui y sont attendus pour le printems prochain.

Le comte Vincent Potocki, seigneur de Niemirow, en Ukraine, est en ce moment à Vienne, & l'on assure qu'il entrera au service de l'Empereur. Les trois freres princes Sulkowski, dont l'un est général au service de l'Autriche, sont également à Vienne.

Il s'est tenu le 20 de ce mois dans le fauxbourg de Neugarten près de Dantzic une conférence sur les différens entre la ville & la cour de Berlin. La question préliminaire qui s'y est traitée, paroît être, si, durant les négociations, le blocus sera levé, & si les troupes prussiennes se retireront. M<sup>r</sup>. de Peterfon, plénipotentiaire de l'Impératrice de Russie, a envoyé un exprès à Pétersbourg: & à son retour, qui est attendu vers le 8 Janvier, il est probable que la question se décidera. On ajoute, que la cour de Berlin offre de retirer ses troupes, si celle de Russie lui garantit dès-à-présent ses prétentions, relativement à la liberté de la navigation & du passage. La ville de son côté n'oublie rien

pour intéresser les Puissances de l'Europe en sa faveur; & elle a fait remettre des notes à divers résidens à cet effet.

KAMINIECK (*le 21 Décembre.*) Un événement, qui s'est passé à la fin du mois dernier, fait ici le sujet de toutes les conversations. Une pauvre femme étoit allée faire du bois dans des taillis auprès de Kaminieck en Podolie: elle étoit accompagnée d'un de ses enfans; tandis qu'elle travailloit, un ours affamé vint l'attaquer avec furie: elle se défendit si vigoureusement avec sa hache, qu'après un combat assez long, elle réussit à tuer son ennemi. A peine se vit-elle en sûreté, qu'elle craignoit que son enfant, qu'elle n'apercevoit plus, n'eût été dévoré par l'ours; elle parcourut la forêt en appelant l'enfant, & elle étoit prête à succomber au désespoir, lorsqu'elle le vit fortir du tronc d'un arbre où il s'étoit caché à la vue de l'animal terrible. Cette brave femme retourna à Kaminieck avec une patte de l'ours qu'elle avoit tué; elle y raconta son aventure, qui fut vérifiée, & elle reçut une récompense généreuse pour prix de son courage

## E S P A G N E.

MADRID (*le 25 Décembre.*) Le conseil qui a mis une activité étonnante dans ses préparatifs, se dispose à armer le printemps prochain 30 vaisseaux de ligne. — M<sup>r</sup>. le comte d'Aranda vient d'arriver. — On assure que quelques Puissances joindront leurs

forces aux nôtres, pour aller au printemps prochain attaquer les régences barbaresques de tous côtés. L'escadre que D. Barcelo fait préparer avec la plus grande diligence, sera destinée à l'assaut & au blocus du port & de la ville d'Alger; en même tems nos alliés iront bloquer Tunis & Tripoli; de sorte que nos vaisseaux pourront agir librement contre la première de ces places, sans que les deux autres puissent lui envoyer du secours.

L'on n'est pas éclairci encore sur la révolte, qui a eu lieu au Mexique : mais, suivant les rapports les plus probables, elle se borne à un soulèvement local, qu'il y eut le 15 Septembre dans la province de Yucatan, à l'occasion d'un nouvel impôt sur la cochenille. Ces mouvemens séditieux se sont néanmoins communiqués, dit-on, à la capitale du Mexique même, où quelques personnes ont été tuées, & d'où le gouverneur lui-même a été obligé de se retirer pour sa sûreté dans le château de St. Jean de Ulloa : mais l'on ajoute, que l'archevêque est parvenu à conclure avec les séditieux une convention, laquelle a entièrement rétabli la tranquillité.

## P O R T U G A L.

LISBONNE (le 20 Décembre.) Le baron de Hogguer, ministre des Etats-généraux des Provinces-unies, étant arrivé ici à bord de la frégate de guerre de sa nation le *Medemblik*, a eu le 6 du courant sa première audience de la Reine.

Sur les instances du provéditeur & de la confraternité de la maison de la Miséricorde, & sous son inspection, notre Souveraine a établi une loterie annuelle, dont les profits se distribueront en trois parties, l'une applicable à l'hôpital royal, la seconde à celui des enfans-trouvés, & la troisième à l'académie des sciences. Cette dernière a envoyé à Leurs Majestés, pour les remercier de la protection qu'elles lui accordent, une députation, à la tête de laquelle étoit son directeur, le duc d'Alafoens: & ce seigneur adressa à cette occasion un discours très-éloquent à Leurs Majestés. L'académie l'a fait remercier à son tour par son secrétaire le vicomte de Barbazena, accompagné de plusieurs députés.

Quelques feuilles étrangères ont débité que l'inquisition de ce royaume avoit défendu de faire des ballons aërostatiques. Il est inutile de dire qu'il n'y a pas en cela un mot de vrai, & que c'est apparemment un bon mot de quelque badaud de Paris. (a)

---

(a) Seroit-il possible que ces mêmes Parisiens qui ont si vivement applaudi à Louis XV d'avoir étouffé le prétendu secret pyrotechnique de Dupré, crussent badiner bien spirituellement l'inquisition de Portugal, en lui attribuant une précaution tout aussi prudente? Car il est bien évident que le moyen de diriger les ballons à volonté, seroit mille fois plus funeste au genre humain que l'imaginaire découverte de Dupré. Reste à savoir pourquoi ce qui étoit sage dans Louis XV, seroit extravagance dans l'inquisition de Portugal. Voyez le Journ. du 15 Déc. 1783. p. 625, & l'art. POLI (Martin) dans le *Dict. hist.*

## D A N N E M A R C K.

COPPENHAGUE (le 30 Décembre.) Le Roi vient d'accorder les marques de l'Ordre de Danebrog à M<sup>r</sup>. de Narcow, conseiller d'Etat actuel de S. M. l'Impératrice de toutes les Russies & vice-président au college des mines & de la monnoie. Malgré la rigueur de la saison, on voit encore des chiens enragés dans nos rues, trois personnes en ont été mordues il y a quelques jours. Plusieurs de nos favans s'occupent à construire des machines aërostatiques.

Il y a quelques semaines, qu'en fouillant aux environs du village de Bringsrup près de Kingstedt, on découvrit un squelette assez bien conservé dans du sable blanc, sous un amas de grosses pierres quarrées. Il avoit les pieds tournés vers l'Est; on voïoit sur la gauche 1<sup>o</sup>. une urne remplie de cendres & une petite bague d'or d'environ quatre écus; 2<sup>o</sup>. de l'autre côté un plateau de bois presque entièrement pétrifié, l'argent dont il est assez artistement garni, fait croire que c'étoit des armoiries ou les marques de quelque Ordre; 3<sup>o</sup>. 9 perles de différente grosseur, avec plusieurs ornemens qui paroissent avoir été émaillés; 4<sup>o</sup>. une grosse pierre aux pieds, sous laquelle il y avoit une petite médaille d'or, représentant d'un côté une étoile & de l'autre une fleur, ainsi que deux couteaux de pierre, dont on se servoit dans les sacrifices, ils sont à double tranchant. On prétend

tend que c'est le tombeau de l'épouse d'un de nos Rois, nommé Sieger, dont on croit avoir trouvé la tête à quelques pas delà sous une pierre qui a 7 pieds de long, 4 de large & 3 d'épaisseur, le crâne seul pèse deux livres & chaque dent au-delà d'une once. Le chef étoit couvert d'une masse d'armes de pierre; on fait que le Roi Sieger fut tué près de cette place, & l'on suppose qu'on n'a eu le tems d'enterrer que sa tête & ses armes. Il y a dans cette même plaine une grande quantité d'autres sarcophages. Nous avons fait mention du tombeau du Roi Svend, on remarque que ses ossemens sont d'une grandeur extraordinaire (a), l'anneau d'or qu'on y a trouvé, pèse 6 onces & demie, il paroît avoir été attaché au col du défunt; on a découvert à ses côtés deux urnes, dont l'une étoit remplie de cendres & l'autre contenoit un petit anneau d'airain, du verre coloré, des perles, des boutons & quelques ossemens brûlés. Les autres tombeaux qui sont en grand nombre, tous placés dans la même ligne & à peu de distance les uns des autres contiennent des squelettes, des urnes, des lances & des masses d'armes.

---

(a) Réflexions sur la grosseur des os enterrés, & les causes qui peuvent en augmenter le volume. — 15 Mai 1778. p. 100. — 15 Avril 1783. p. 575.

## I T A L I E.

ROME (*le 27 Décembre.*) Le 15, le St. Pere tint un consistoire secret au Vatican; S. S. y adressa un discours très-élegant au sacré college, pour lui apprendre que par la grace divine & le zele de Mgr. D. M. Giavve, évêque d'Alep, quatre évêques, tout le clergé & un nombre considérable de laïques syriens du patriarchat d'Antioche, qui avoient suivi jusqu'ici les erreurs des Jacobites, sont rentrés dans le sein de l'Eglise catholique-romaine. Après avoir annoncé cette nouvelle aussi agréable que consolante, le souverain Pontife proposa le même patriarchat d'Antioche pour le susdit Mgr. D. M. Giavve, évêque d'Alep, élu patriarche par les évêques & le clergé de la nation syrienne, & nomma ensuite à plusieurs autres évêchés. — Le 18 au matin s'est tenue la congrégation antipréparatoire des saints Rits, pour l'examen des vertus, au degré héroïque, dans la cause de béatification & de canonisation du vénérable ferviteur de Dieu, Mgr. J. François Tenderini, ci-devant évêque de la ville de Castellana.

Nous avons le bonheur de posséder encore S. M. l'Empereur en cette capitale. Ce Monarque aiant entendu la veille de Noël la Messe qui, par un privilege spécial, se dit annuellement deux heures avant minuit dans la chapelle Sixtine, se rendit le lendemain de grand matin auprès du St. Pere, avec lequel S. M. alla, vers les 9 heures, à l'église du

1. Février 1784.

203

Vatican, elle y assista à la Grand'Messe célébrée par le souverain Pontife, ainsi qu'à une homélie qu'y prononça Sa Sainteté. Toute la solemnité dura plus de 3 heures; le Roi de Suede, arrivé pendant la nuit, s'y trouva. Leurs Majestés se servent de la même voiture pour aller voir ce que cette ville offre de remarquable. L'Empereur partira peut-être demain, ou lundi tout au plus tard.

FLORENCE (*le 4 Janvier.*) Il a été commandé par la secretairerie des droits roïaux, aux RR. PP. Dominicains, de licencier tout le noviciat de l'Ordre. La même secretairerie a fait publier dans quelques provinces, que sans une permission expresse du Souverain, on n'y pourra point ordonner des prêtres.

LL. MM. l'Empereur, sous le nom de Comte de Falkenstein, & le Roi de Suede, sous celui de Comte de Haga, parties de cette capitale, y ont laissé des marques de leur munificence. Les avis reçus sur la continuation du voïage de l'Empereur, sont des plus satisfaisans. Le 21, vers les 10 heures du matin, S. M. est arrivée à Sienne; après y avoir entendu la Messe, ce Monarque s'est rendu à Radicofani, d'où, après quelques momens de repos, S. M. a continué sa route pour Rome.

## A L L E M A G N E.

VIENNE (*le 31 Décembre.*) Le 18 de ce mois il arriva ici à la fois deux couriers de Constantinople : le premier étoit chargé

de dépêches de la part du baron de Herbert ,  
internonce de l'Empereur près la Porte : le  
second avoit été expédié par le chevalier  
Ainlie , ambassadeur britannique à Constan-  
tinople , au chevalier Keith , envoyé de la  
même Puissance près de notre cour. Le con-  
tenu des dépêches , apportées par l'un & l'autre  
de ces exprès , doit avoir été très-essen-  
ciel , vu que celles du premier furent d'abord  
envoïées par un autre courier à l'Empereur  
à Florence , & que le chevalier Keith expé-  
dia celles , qui lui avoient été adressées , sur  
le champ à Londres. Le marquis de Noailles ,  
ambassadeur de France , informé de la venue  
des deux exprès , & supposant avec raison ,  
qu'elle étoit relative à un incident important  
dans les négociations près de la Porte , fut  
étonné de n'en avoir pas reçu en même tems  
un de la part du comte de St. Priest : inquiet  
à ce sujet & craignant , qu'il ne fût arrivé  
quelque malheur ou survenu quelque obstacle  
à son courier , il envoïa d'abord une estafette  
à Semlin pour s'en informer : mais ce soin  
fut superflu , puisque dès le lendemain , 19  
Décembre , à 8 heures du matin , le courier ,  
qu'il attendoit , descendit heureusement à  
son hôtel. Quant à l'incident , qui a donné  
lieu à ces mouvemens , l'on apprend , que  
c'est une déclaration faite au divan par l'en-  
voïé de Russie , & conçue en termes si pré-  
cis , qu'elle ne laisse à la Porte d'autre alter-  
native que la cession formelle & publique de  
la Crimée ou la guerre. Voici comme l'on  
s'exprime

s'exprime dans une lettre de Constantinople du 26 Novembre.

« Les conférences entre les deux ministres impériaux ainsi que ceux de France & d'Angleterre ont été très-fréquentes ces dernières semaines: les séances du divan ne l'ont pas été moins; & les membres s'en sont assemblés tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre ministre de la Porte. Le secret sur ce qui s'y traite s'est gardé inviolablement, jusqu'à ce qu'enfin l'on a appris, qu'après avoir reçu le 16 de ce mois un courrier de Pétersbourg, Mr. de Bulgakow, envoyé de Russie, a déclaré au Reis-Effendi, « que sa Souveraine exigeoit de la » Porte une reconnoissance publique & positive des droits, en vertu desquels elle avoit » fait prendre possession de la Crimée ». Après cette conférence, qui dura assez longtems, le Reis-Effendi se rendit sur le champ près du Grand-Visir, qui convoqua immédiatement à son hôtel un divan extraordinaire: & à l'issue de cette assemblée le premier-interprete de la Porte fut envoyé à Mr. de Bulgakow. Comme ensuite de cet entretien ce ministre n'a pas dépêché d'exprès à sa cour, l'on présume avec raison, que le premier-interprete ne lui a apporté qu'une réponse dilatoire. Aussi le divan a-t-il été assemblé fréquemment depuis; & l'on attend avec impatience, quelle sera sa résolution dans une conjoncture aussi délicate. ».

Tous les morts devant être enterrés à l'avenir hors de l'enceinte de la ville, il a été assigné au-delà des lignes huit grandes places qui serviront de cimetières. On a publié à ce sujet les dispositions suivantes. « I. Dès-à-  
 » présent tous les cimetières, situés en deçà des  
 » lignes, seront fermés, & qu'il sera préparé  
 » au-delà un certain nombre d'emplacements  
 » pour enterrer les morts. II. Les enterremens  
 » se feront comme à l'ordinaire conformément

„ ment aux intentions du défunt ou de ses  
 „ parens , le mort fera transporté , comme  
 „ de coutume , à l'église qu'il aura choisie  
 „ de préférence , où après le Service divin il  
 „ sera déposé dans le tombeau. III. La nuit  
 „ après l'enterrement les cadavres ainsi dépo-  
 „ sés seront mis sur des voitures & transpor-  
 „ tés , sans qu'il en coûte rien aux particu-  
 „ liers , aux nouveaux cimetières , pour y  
 „ être enterrés dans une fosse qui aura 6  
 „ pieds de profondeur ; on couvrira les ca-  
 „ davres de chaux. IV. Ceux qui voudront  
 „ consacrer à la mémoire de leur ami ou de  
 „ leur parent quelque monument de leur  
 „ estime , amitié ou reconnoissance , seront  
 „ les maîtres de satisfaire d'aussi nobles sen-  
 „ timens ; cependant pour ne point ôter aux  
 „ tombeaux la place qui leur est assignée , il  
 „ seroit à propos de faire ériger de pareils  
 „ monumens le long des murailles qui for-  
 „ meront l'enclos des nouveaux cimetières „  
 On regarde cependant ce règlement plutôt  
 comme une espece d'épreuve dont on veut  
 connoître les avantages ou les inconvéniens  
 par les effets , que comme un usage irrévo-  
 cablement arrêté (a) ; le gouvernement aiant

---

(a) Quelques physiciens en montrant que les miasmes des corps enterrés n'avoient rien de dangereux \* , ont prétendu que le transport & l'agitation de tant de corps rassemblés de toutes les parties de la ville & promenés dans les rues l'espace de plusieurs heures , pouvoient , sur-tout dans les chaleurs & plus encore dans des tems d'épidémie , avoir des effets

\* 15 juin  
 1777. p. 282.  
 — 15. Fév.  
 1781. p. 302.  
 — 1 Sept.  
 1782. p. 2.

résolu de soumettre à l'expérience tout ce qui est relatif au bien-être des citoyens. — Les morts de la religion catholique seront déposés dans un caveau de leur paroisse, d'où un voiturier qui a pris ce transport lugubre à ferme pour 2,500 flor. par an, les enleva dans la nuit pour les transporter au cimetière. Les Protestans avoient demandé que leurs morts fussent déposés dans les mêmes caveaux ; mais il a été répondu qu'ils en pouvoient faire construire de semblables dans leurs temples. Ils seront au surplus inhumés dans les mêmes cimetières que les Catholiques, mais notre archevêque a obtenu qu'ils y eussent une place séparée (a). Les Juifs seront en-terrés dans un endroit fixé à part.

effets funestes (Fév. 1774, p. 157). Réflex. div. sur les sépultures, 1 Septembre 1783, p. 7 & suiv.

(a) Ne blâmons pas la juste résistance de l'autorité qui a rejeté les demandes des Protestans, & convenons en même tems que ces demandes ont quelque chose de bien remarquable, & tiennent à un principe qui échappe peut-être à leurs réflexions, mais qui agit sur eux par une espece de sentiment dont ils ne peuvent se défendre. Nulle part les Catholiques n'aiment à être confondus dans leur culte, leurs églises, leur sépulture avec quelques sectaires que ce soit. Ceux-ci au contraire sont toujours très-disposés à se laisser confondre durant leur vie & après leur mort avec les enfans de l'Eglise catholique. Une voix secrète, mais dont ils ne distinguent pas assez les sons, leur dit que c'est-là la Mere des Chrétiens (*hæc est enim Mater*. 3. Reg. 3.), que leurs cendres déposées dans nos temples, dans nos

On a prévenu les P. Augustins déchauffés qu'ils ne tarderoient point à recevoir le décret de leur abolition ; cependant leur paroisse subsistera & sera desservi par quelques-uns d'eux. S. M. fait même construire dans leur église un maître-autel magnifique aux fraix de la caisse de religion.

Le magistrat de Bude va faire ériger au milieu de la grande place un monument public, en reconnoissance des bienfaits, dont S. M. l'Empereur a comblé successivement cette ville. Ce Monarque vient de faire aux habitans la remise de 58,000 florins, somme qui leur avoit été avancée en 1738, lors de la peste. — On apprend de Trieste, qu'un corsaire algérien, qui s'étoit rendu maître d'un bâtiment portant pavillon impérial, a eu à son retour la bastonade, par ordre du Dey, qui l'a déclaré en outre incapable de servir la république ; le commandant autrichien remis en liberté sur le champ, a été dédommagé à tous égards. — Un décret de la cour, publié depuis peu en Gallicie, enjoint à tous les païsans de construire à l'avenir en briques les cheminées & murailles principales des maisons qui viendroient à être brûlés ou détruites par quelqu'autre accident. Les feigneurs

---

cimetieres se mêlent avec celles de leurs aïeux qui professoient le même culte que nous. Dieu veuille que la tolérance civile qui les met à même de corriger bien des préjugés, consume enfin un rapprochement qui fait le vœu de tous les vrais Chrétiens !

gneurs fonciers feront les avances nécessaires aux plus indigens ; on fait que le défaut de cheminées occasionne souvent des incendies terribles à la campagne.

Quelques avis contredifent la destruction de Salonique ; il y a des lettres qui conviennent qu'il y a eu un tremblement de terre, mais pas *assez fort* pour détruire la ville. Il est prudent d'attendre des informations ultérieures, avant de rien assurer là-dessus ; vu surtout qu'on s'applique toujours à déguiser ces sortes d'événemens. Quelque tems après la ruine de Messine & de la Calabre, des lettres de Naples annonçoient que c'étoit une *fable toute pure*. 15 Avril 1783. p. 605.

BERLIN ( le 3 Janvier. ) Le Roi est venu ici, le 24 du mois dernier de Potsdam, en parfaite santé. Jeudi dernier il y a eu grande cour chez S. M. La famille roïale, la généralité, les ministres & une nombreuse noblesse se sont acquités des complimens du nouvel an ; S. M. s'est rendue ensuite auprès de S. A. R. la princesse Amélie pour lui faire une visite ; & à midi le Roi a dîné dans ses appartemens avec quelques princes & plusieurs personnes de distinction.

Le Roi, notre Souverain, ne cessant point d'encourager l'agriculture & l'industrie dans tous ses Etats, a assigné récemment une somme de 200 mille écus pour l'amélioration des terres en Poméranie, & 100 mille pour celles de la Nouvelle-Marche : Sa Majesté a aussi assigné diverses sommes pour les cultivateurs

dans nos environs & dans ceux de Potzdam. (a)

## A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 12 Janvier.) L'affluence & la variété des nouvelles que le changement de ministère & les affaires de la compagnie des Indes & de l'Irlande, ont fait naître depuis le tems, & que le retard du paquebot nous a empêchés de communiquer aux païs étrangers, nous obligent de les rassembler sous un précis, qui, dégagé de quantité de circonstances prolixes, n'en embrasse pas moins les faits principaux.

Rendue en corps le 24 Décembre à St. James la chambre des communes présenta une adresse au Roi pour supplier S. M. de ne prolonger ni dissoudre le parlement dans la conjoncture actuelle. Le Roi y répondit que le premier objet de ses vœux, étoit d'exercer le droit que lui donnoient ses prérogatives lui attribuées par la constitution pour le bien de son peuple, que l'état détérioré des fonds publics & des revenus exigeoit la plus sérieuse attention; que la délicatesse & l'importance de la réforme du gouvernement de l'Inde demandoient la sagesse & l'équité du parlement;

(a) Presque tous les Souverains commencent à être convaincus de l'illusion des richesses commerciales & de la réalité des richesses agronomiques; c'est une de ces vérités qui ne peuvent rester cachées longtems aux yeux d'une politique éclairée, & que l'expérience s'empresse à constater. 1 Janvier 1784, p. 8 & 71. ——— 1 Mai 1782, p. 26.

& qu'il n'interrompait point les délibérations de la chambre des communes par un exercice actuel de sa prérogative relativement à la prorogation ou dissolution du parlement.

Délibérant sur l'état de la nation, les communes arrêterent le même jour que la trésorerie n'accepteroit aucune lettre de change tirée dans l'Inde, jusqu'à ce qu'il fût constaté que la compagnie est en état de les acquitter.

Le Roi disposant des charges du ministère, a nommé le lord Gower président du conseil, lord Thurlou grand-chancelier, le marquis de Carmathen & le lord Sidney secrétaires d'état, Mr. Pitt premier trésorier & chancelier de l'échiquier, le chevalier Yonk secrétaire de la guerre, le lord Howe premier commissaire de l'amirauté, le duc de Richemond grand-maître d'artillerie, le lord Temple vice-roi d'Irlande, & le duc de Dorset sera ambassadeur à la cour de France. Le duc de Rutland a été nommé garde des sceaux, & tous les autres emplois vacans sont remplis. Les nouveaux ministres ont déjà pris possession de leurs places & ont conféré hier & aujourd'hui avec S. M. dans son cabinet. Il se tint le 26 un grand conseil à St. James en présence de S. M. auquel intervinrent tous les nouveaux ministres, & le duc de Dorset prit congé du Roi pour sa destination.

Une malle arrivée le 26 de New-York apporta la nouvelle de l'évacuation de cette place par les troupes britanniques le 22 Novembre dernier, & de l'offre qu'avoient faite les François d'y mettre une garnison jusqu'à l'accomplissement de l'établissement civil, offre dont le congrès les avoit remercié. L'armée américaine fut congédiée après avoir été remerciée de ses services par le général Washington, qui reçut des officiers & des soldats une lettre affectueuse à ce sujet. Le nombre

dés troupes restées sur pied est de 800. On n'y fera d'augmentation qu'au besoin, & pour en rendre la ressource plus opportune on établira une milice générale dans tous les Etats de l'Union.

Le 31 du passé, L. M. & la famille royale revinrent de Windsor à St. James, où il y eut cercle, & ensuite M<sup>r</sup>. de Simolin, ministre de Russie & le comte de Lufi, ministre du Roi de Prusse, eurent des audiences particulières du Roi. Le même jour, il s'y tint un grand conseil en présence de S. M., auquel la plupart des nouveaux ministres assistèrent. On y examina, dit-on, entr'autres des dépêches reçues la veille de l'Amérique-septentrionale, ainsi que des cours de Versailles & de la Haye. A l'issue du conseil Mr. Pitt & les deux secrétaires d'état eurent de longs entretiens avec Sa Majesté.

Le comte de Temple se dispose à partir incessamment pour Dublin, en qualité de vice-roi d'Irlande, dont ce seigneur a rempli antérieurement les fonctions. La situation des affaires du dit royaume exige de grands talens dans la personne du vice-roi & beaucoup de ménagement de la part du ministère. Le marquis de Carmarthen, secrétaire d'état au département des affaires étrangères, a conféré avec la plupart des ministres étrangers. Le 5, ce ministre reçut des dépêches intéressantes de Paris, lesquelles furent d'abord expédiées au Roi. Le lord Sidney, secrétaire d'état pour les affaires intérieures, communiqua le même jour à Sa Majesté des dépêches

recues de Quebec , de Terre-neuve & de la Nouvelle-Ecosse , relatives aux arrangemens pris dans ces trois provinces en conséquence de la paix. On dit que le comte de Chesterfield partira cette semaine pour son ambassade à la cour d'Espagne , & le duc de Dorset pour celui de France ; & on assure que le lord Grantham sera nommé envoie extraordinaire du Roi auprès des Etats-généraux dès que le traité définitif aura été conclu. On attend de la Haye des dépêches relatives à cet objet , par les trois mailles qui nous manquent de Hollande.

Nous recevons d'Irlande le récit du duel le plus funeste & le plus extraordinaire qui ait eu lieu depuis longtems. M. G... se croiant offensé par M. L... dans une assemblée , lui envoya un cartel pour le lendemain. Ils se placerent à 8 pas l'un de l'autre ; M. L... n'ayant point été atteint du premier coup , tira & effleura la cuisse de son adversaire. Les seconds ayant voulu arranger l'affaire , M. L... les invita à se retirer , en jurant que s'ils ne s'éloignoient , il feroit feu au milieu d'eux. Les combattans tirèrent alors presqu'à la fois ; M. G... fut blessé au bras ; M. L... reçut la balle dans le bas-ventre & tomba , mais il se releva aussi-tôt & l'on en vint à l'arme blanche. M. L... pouffé vivement , & perdant du terrain en parant les bottes furieuses de son adversaire , tomba dans un fossé rempli d'eau : M. G... l'y eût percé si l'on n'eût arrêté son bras. Le peuple s'assembloit , on se retira. Les seconds se donnerent

nerent rendez-vous pour le lendemain dans un fossé ; le cap. N. & M. C. commencerent ; celui-ci tomba au premier coup & expira sur le champ ; M. W. . . son parent, jeune homme de 17 ans, sauta dans le fossé, embrassa son cadavre en criant qu'il vouloit le venger. — *Tire donc*, répondit le capitaine N. . . ; ce qui fut fait à l'instant, & le cap. reçut la balle à travers la tête. Des personnes qui survinrent au moment où un autre second alloit prendre sa place, mirent fin à cette aventure qui sembloit annoncer une suite interminable de combats. M. G. . . a perdu l'usage du bras où il a été blessé, & M. L. . . est mort après une cruelle agonie de 3 jours. (a)

### P A Y S - B A S.

LA HAYE (le 15 Janvier.) Le conseil-d'état, aiant Mgr. le Prince Statthouder à la tête, a porté le 30 du mois dernier la pétition & l'état de guerre pour l'année 1784 à l'assemblée des Etats-généraux. Le poste pour les appointemens & fraix du haut-conseil-de-guerre a été retranché de cette pétition, en conséquence des ordres que L. H. P. avoient donnés quelques jours auparavant à cet effet, vu que toutes les provinces ont concouru avec celle de Hollande à la suppression de

---

(a) Voilà comme la philosophie du siècle adoucit les mœurs, renforce les lumières, & perfectionne les principes moraux !

1. Février 1784.

215

ce tribunal, établi au préjudice de la justice ordinaire, sans que l'autorité souveraine y eût jamais donné expressément son aveu. Les sept provinces ont également concouru à nommer des députés, pour composer la commission, chargée des recherches sur l'affaire de l'escadre ordonnée pour Brest : cette commission va ouvrir incessamment ses séances. M<sup>r</sup>. de Thulemeier, envoyé-extraordinaire de S. M. Prussienne, a eu le 31 du mois dernier une conférence avec le président des Etats-généraux. Le baron de Reischach, envoyé de l'Empereur, ayant fait les plus fortes instances pour avoir satisfaction sur ce qui s'est passé au Doel près de Liefkenshoek, l'on apprend, que le 1 de ce mois il a été envoyé un exprès au baron de Hoop, ministre-plénipotentiaire de la république à Bruxelles, avec une réponse au dernier mémoire du Gouvernement des Pays-bas ; cette réponse porte :

“ Que L. H. P. n'ont pu apprendre qu'avec le plus vif mécontentement, que le lieutenant-colonel & grand-major (de Lillo) van Schweinitz ait jugé à propos, sans avoir reçu à cet effet aucuns ordres légitimes, de faire exécuter l'enterrement d'un militaire au village *den Doel*, sur quoi les plaintes du Gouvernement-général roulent principalement, & cela de la manière & avec les circonstances qui ont accompagné cet enterrement d'après ses ordres ; du moins que L. H. P. désapprouvent hautement que le susdit grand-major ait été assez peu prudent pour ne point considérer que l'interdiction faite au nom de S. M. I. & R. du passage de bas-officiers & soldats étrangers sur le territoire de S. M. , pouvoit aussi être rendue relative au territoire litigieux du Doel,

& qu'on pourroit ne pas y voir avec des yeux indifférens le passage d'un convoi funebre militaire, accompagné de quelques gens armés, quoique ceux-ci fussent uniquement destinés à rendre les honneurs militaires d'usage; démarche néanmoins, dont lui grand-major auroit d'autant plus dû s'abstenir, que l'officier son prédécesseur immédiat dans le commandement, avoit jugé qu'il convenoit mieux de ne point hasarder de pareils enterremens; que sur-tout L. H. P. doivent désapprouver à tous égards le procédé du susdit grand-major, en ce qu'en cette occasion il a fait munir chacun des soldats du détachement de trois cartouches à balle, d'une manière tout-à-fait extraordinaire, qui n'a jamais été usitée à des enterremens, & cela sans avoir reçu à cet effet le moindre ordre de la part de qui que ce soit: que L. H. P. désapprouvent absolument toute cette conduite, comme tenue par le susdit grand-major sans aucune autorité légitime, sans en avoir prévenu & sans ordre; & que, pour le corriger à ce sujet ainsi qu'il le mérite, elles ont trouvé bon de le suspendre d'abord & sans forme de procès, provisionnellement & jusqu'à nouvel ordre, dans l'exercice de sa dite charge de grand-major, de lui interdire toutes fonctions en cette qualité, de surseoir au paiement de ses gages & émolumens, & de requérir S. A. d'écrire à l'officier-commandant à Lillo pour lui ordonner de faire mettre le susdit grand-major aux arrêts & de l'y tenir jusqu'à nouvel ordre: que L. H. P. se flattent que S. M. I. & R. agréera leur présente résolution comme lui servant de satisfaction, & qu'elle vaudra bien s'en contenter, tandis que L. H. P. déclarent en même tems, *qu'elles sont encore prêtes à nommer deux ou plusieurs commissaires pour tâcher, sur le pied proposé par S. M. I. & R., d'écarter auant que possible, & une fois pour toutes, tout ce qui pourroit donner lieu à des mésintelligences, de la discorde, ou des contestations, de quelque nature qu'elles puissent être, & sur quelques objets qu'elles puissent rouler, & pour*

*entrer à cet effet en négociation avec ceux qui seront nommés ou sont déjà nommés pour le même objet de la part de S. M. I. & R.; L. M. P. ne desirant rien avec plus d'ardeur que de pouvoir montrer à S. M. I. & R. le haut prix qu'elles mettent à son amitié.*

La république de Venise étant depuis longtems sollicitée sans succès par les Etats-généraux de leur donner une juste satisfaction au sujet de l'affaire de Mrs. Chomel & Jordan d'Amsterdam; L. H. P. ont arrêté qu'il seroit ordonné au vice-amiral Reynst, qui commande une escadre hollandoise dans la Méditerranée, de saisir tous les bâtimens vénitiens qu'il rencontrera, jusqu'à ce que la république de Venise ait pris le parti de satisfaire aux justes plaintes des Etats-généraux. L'honneur de la nation blessé dans l'affaire en question, rendoit cet ordre nécessaire, mais en le considérant comme équivalant à une déclaration de guerre, on a lieu d'être inquiet sur les suites qu'il doit entraîner. On fait qu'il a été récemment conclu entre la Russie & la république de Venise un traité par lequel la première de ces Puissances s'engage à prendre la défense de l'autre, si elle se trouve attaquée. On se flatte au reste que l'intervention de quelque médiateur calmera nos alarmes & facilitera l'arrangement de cette affaire.

## F R A N C E.

VERSAILLES (le 14 Janvier) Le 1 de ce mois, le Roi, après avoir reçu les hommages des princes & des princesses, des seigneurs

gneurs & dames de la cour , & du corps de ville de Paris , s'est rendu à la chapelle , précédé des chevaliers , commandeurs & officiers de l'Ordre du St. Esprit. Au retour , Sa Maj. étant montée sur son trône a reçu chevaliers , le duc de Béthune , le duc de la Vauguyon , le marquis de la Salle , le comte d'Aifry , le marquis de Langeron , le comte de Guichen , le marquis d'Ecquevilly , le comte de Rochambeau , le duc de Chabot , le marquis de Bouillé , le duc de Guines , le marquis de Jaucourt , le marquis de Clermont d'Amboise , le marquis de Montesquiou Fézenfac , le comte de Vintimille , le comte de Tavannes , le comte d'Escars , le comte de Vaudreuil , le comte d'Estershafy , le comte de Damas de Crux , le comte de Montmorin & le bailli de Cruffol.

Le Roi s'est occupé d'une liste de pauvres , qui avoit été remise par les curés de Notre-Dame & de St. Louis , & a fait distribuer du bois & des soulagemens aux malheureux indiqués par les deux pasteurs. S. M. donna en 1776 des preuves de la même charité. Le 30 Décembre , le Roi s'étant aperçu qu'une sentinelle fuisse avoit été gelée auprès de sa guérite vis-à-vis l'appartement de Mgr. le Dauphin , a fait voler au secours de cet infortuné , mais il n'étoit plus tems , il étoit mort. *Comment faut-il donc faire ?* disoit un capitaine des gardes... *Il faut lever toutes les sentinelles* , a répondu le bon Monarque , *& borner le service à des patrouilles.* Cet ordre fut d'abord exécuté.

La frégate la Sylphide vient d'arriver de l'Isle de France dans le port de Brest, elle y apporte des nouvelles de M<sup>r</sup>. le bailli de Suffrein. Cet amiral a été bloqué par l'escadre ennemie dans le port de Minquemale depuis le 17 jusqu'au 22 Juin. Tandis que sir Edouard Hughes cherchoit à l'attaquer & le défiloit de fortir, M<sup>r</sup>. de Suffrein a embarqué 1200 Européens qui ont fait les fonctions de matelot, dont les vaisseaux françois se trouvent dénués. Le 22 il est sorti de sa retraite pour livrer combat à son agresseur, qui avoit une escadre de 18 vaisseaux contre 14, l'action s'est vivement engagée. Les François gardant toujours l'ouverture de la rade pour empêcher l'entrée de l'ennemi dans leur fort ; le combat est devenu des plus acharnés : il a duré 2 heures & demie. Les Anglois prirent alors le parti de se retirer, emmenant deux de leurs vaisseaux à la remorque. M<sup>r</sup>. de Suffrein les a poursuivis jusques dans la rade de Madras. Un seul de nos vaisseaux a été totalement désarmé, c'est le Flamand qui a perdu son capitaine M<sup>r</sup>. de Salvart. On dit aussi qu'un autre capitaine a été tué. Mais il est certain que le régiment d'Austrasie a perdu 8 de ses officiers, & que 14 autres ont été grièvement blessés, en sorte que ce régiment paroît avoir été, pour ainsi dire, tout détruit, dans cette sanglante & dernière affaire.

Une lettre de Toulon, datée le 27 Décembre, porte ces mots : " Les Vénitiens ne sont pas aussi tranquilles, qu'ils veulent

„ nous le faire présumer : la destination in-  
 „ certaine des 12 vaisseaux hollandois , dont  
 „ 8 sont attendus dans ce port , les inquiète  
 „ beaucoup. On a triplé la garnison de Cor-  
 „ fou & du château St. Ange , qui défend  
 „ l'isle , ainsi que l'entrée du golfe. Les  
 „ tours & les remparts sont garnis de ca-  
 „ nons. Toutes les provinces vénitiennes re-  
 „ tentissent du bruit des tambours que les  
 „ recruteurs promènent dans les villes. L'é-  
 „ quipement des vaisseaux de la république  
 „ est prêt à se faire. On exerce les troupes  
 „ dans les places de guerre &c. Il paroît que  
 „ les Bataves se disposent à demander , les  
 „ armes à la main , la satisfaction la plus  
 „ éclatante de l'avanie faite à l'un de leurs  
 „ capitaines marchands par ces républicains.  
 „ Les Vénitiens paroissent craindre le succès  
 „ des entreprises , qu'on pourroit tenter sur  
 „ les isles de Céphalonie , Zanta & Cérigo ,  
 „ (l'ancienne Cithère) , domaines féconds ,  
 „ dont ils retirent les meilleurs vins , d'ex-  
 „ cellentes huiles , les raisins de Corinthe , &  
 „ dans les anes desquelles les navires peu-  
 „ vent au besoin , trouver un mouillage  
 „ avantageux. „

L'évêque de Thermes , premier-aumônier  
 de Mgr. le Comte d'Artois , ayant la feuille  
 des bénéfices de l'appanage du Prince , a de-  
 mandé sa retraite à cause d'une maladie chro-  
 nique , qui l'oblige à quitter ses fonctions.  
 Le Prince a choisi pour lui succéder M<sup>r</sup>. de  
 Chalabre , évêque de St. Omer.

Les talens d'un escamoteur italien nommé  
 Pincuti

Pinetti qui se dit professeur de physique & de mathématiques à Rome, font ici beaucoup de bruit. Les tours qu'il offre à la curiosité du public sont singuliers & intéressans. D'abord une tête dorée, grosse comme une noix; placée dans un verre transparent, que ferme un couvercle, répond à toutes les questions qu'on lui fait, des signes expliquant ses réponses. Le verre & la tête sont isolés. Une dame donne la bague; un spectateur la glisse dans le fusil chargé à poudre, d'un des gardes de la salle: un autre spectateur tire le coup de fusil; le Sr. Pinetti présente une boîte qu'il a fait visiter, dont on a constaté le vuide, & que les spectateurs n'ont pas perdu de vue; on ouvre ce petit coffre, où se trouve une colombe nommée Marthe, qui porte l'anneau à la dame qui l'a prêté, & qui vient roucouler sur son épaule. Après ce tour vient le *bouquet philosophique*: l'escamoteur couvre avec un globe de cristal un oranger dont les feuilles, ont la fraîcheur de la nature: on croit voir les branches produire des fleurs; & enfin donner des fruits. L'illusion ne peut être plus complète. Le Sr. Pinetti présente aux spectateurs un jeu de cartes, plusieurs personnes en pensent une ou deux; il dépose le jeu dans une boîte, qui ne tient à rien, & que l'on est libre de visiter. Il appelle ces deux cartes; elles se jettent sur la baguette, autour de laquelle elles dansent; elles montent au plancher, se promènent sur la tapisserie, & vont se mettre entre les mains des deux personnes qui les ont choisies, & qui les reconnoissent. Deux spectateurs prennent deux cartes: ils viennent auprès de la table du Sr. Pinetti: ils couvrent, chacun de leurs deux mains, la carte dont ils ont bien observé le caractère: l'escamoteur frappe de la baguette; la carte de droite se trouvent à gauche, & celle de gauche à droite, sans que personne apperçoive le changement. Le Sr. Pinetti prend une bague, la jette en l'air; il demande où l'on veut qu'elle se trouve; & celui ou celle à qui elle appartient, va la

chercher dans le sein, dans les cheveux ou le manchon d'une dame. Il fait sortir d'un œuf de poule, choisi dans plusieurs que l'on casse, un serin vivant; il lui donne alternativement la vie ou la mort, par l'électricité. Il coupe le coup d'un pigeon vivant, sans qu'il forte du tronc & de la tête une seule goutte de sang. La plus étonnante de ses expériences est un serin organisé, qui exécute tous les airs qu'on lui demande. Comme le petit automate est isolé, on le prend sur son doigt, où il siffle comme s'il étoit naturel. Il paroît que cet escamoteur ne manque pas de *compères*, & que l'électricité & le magnétisme sont les principaux agens qu'il emploie. On écrit ce qu'on veut sur une feuille de papier; on brûle cet écrit à la flamme d'une bougie: on casse cette même bougie, & l'on trouve dedans le billet tel qu'on l'a tracé. Ce dernier tour a singulièrement amuté le Roi & toute la cour.

PARIS (*le 15 Janvier.*) M<sup>r</sup>. le baron de Breteuil a fait la visite des châteaux de la Bastille & de Vincennes, les deux principales prisons d'Etat; il s'étoit fait accompagner par le lieutenant-général de police: on assure que d'après les observations qu'il a faites, il trouve Vincennes inutile & une dépense onéreuse pour le Roi. En conséquence tous les prisonniers détenus dans ce lieu seront renfermés à la Bastille. Ce nouvel arrangement annonce que M<sup>r</sup>. le baron de Breteuil ne croit pas qu'il soit jamais obligé de lâcher autant de lettres de cachet que quelques-uns de ses prédécesseurs; car il y a eu un tems où non seulement la Bastille, mais le donjon de Vincennes ne pouvoient contenir tous les prisonniers.

Edit du Roi, portant ouverture d'un emprunt de 100 millions en rentes viagères.

Louis Sec. « *Le vœu de notre cœur seroit*

rempli, si nous pouvions, aussitôt après avoir donné la paix à notre royaume, accorder à nos fideles sujets les soulagemens auxquels ils ont droit de s'attendre, & que nous sommes impatiens de leur procurer; mais la nécessité de commencer par acquitter les dépenses que la guerre a occasionnées, nous oblige de suspendre encore l'exécution de nos desirs les plus chers. C'est pour en accélérer le moment, que nous étant fait rendre compte des dettes arriérées du departement de la marine, nous en avons réglé les paiemens de maniere qu'ils ne dérangent en rien les vues d'ordre, de liquidation & d'amélioration que nous avons adoptées pour nos finances. Le plan qui nous a été présenté, nous a fait appercevoir jusqu'où devoit s'étendre le secours extraordinaire dont nous aurions besoin pour l'année 1784; & après avoir fermé par nos lettres patentes du 1. de ce mois l'emprunt de 200 millions du mois de Déc. 1782, qui restoit encoré ouvert pour moitié, nous avons jugé à propos d'y substituer un autre emprunt limité à cent millions par la nature même de ses conditions; & dont le genre plus désiré par le public; nous promet une ressource plus prompte. Cet emprunt, sans être plus onéreux que les précédens, offre aux prêteurs, outre l'intérêt viager de leurs capitaux, l'avantage de pouvoir l'augmenter considérablement par le bénéfice du sort. Toujours attentifs à proportionner la sûreté des créances de l'Etat à leur étendue, nous voyons, avec satisfaction, que l'augmentation progressive de nos revenus; résultante des soins & de la régularité qu'on apporte dans leur perception, de l'accroissement du commerce & du produit des économies, dont nous ne cessons de nous occuper; ne laisse aucun sujet d'inquiétude sur la continuation d'une exactitude constante dans le paiement de tous les intérêts dûs, ainsi que des remboursemens annoncés; nous ne nous dissimulons cependant pas qu'une répétition trop fréquente d'emprunts viagers seroit susceptible de grands inconvéniens; & afin qu'à l'avenir les spéculations du public ne s'égarerent pas dans la fausse attente d'en voir s'ouvrir

de nouveaux, nous déclarons que nous sommes déterminés à ne plus user de longtems d'une ressource qui semble réservée pour les besoins urgens de la guerre, & qui ne doit être employée qu'avec des intervalles suffisans pour faciliter la libération de l'Etat par l'effet des extinctions successives. Occupés de tous les moyens d'opérer efficacement cette libération, nous avons résolu d'établir une caisse d'amortissement, fondée sur des bases plus solides qu'elle n'a encore été, & soutenue par une surveillance éclairée qui en rendra les opérations imperturbables. C'est ainsi qu'en acquittant nos engagemens avec la fidélité dont nous ne nous départirons jamais, & prenant de justes mesures pour assurer l'équilibre entre nos recettes & nos dépenses, nous parviendrons à diminuer enfin le poids des impôts, en même tems que nous maintiendrons notre royaume dans le degré de puissance nécessaire pour affermir sa tranquillité & le bonheur de nos peuples. A ces causes, &c. »

ART. I. Il sera ouvert le jour de la publication de notre présent édit, chez le sieur Micault d'Harvelai, garde de notre trésor-royal, un emprunt de cent millions, payables en deniers comptans, pour le capital desquels nous avons créé & créons des rentes viagères, à raison de 9 pour 100 sur une seule tête, & de 8 pour 100 sur deux têtes; avons en outre pareillement créé & créons au profit des acquéreurs desdites rentes, un million cinq cents mille livres de rentes viagères, pour être distribuées entr'eux par la voie du sort.

II. Il sera délivré par ledit garde de notre trésor royal; à tous ceux qui leveront lesdites rentes à 9 ou 8 pour 100, des récépissés au porteur, pour être convertis en quittances de finances, en vertu desquelles seront passés des contrats de constitution; & il sera aussi délivré aux acquéreurs desdites rentes, à raison de chaque somme de mille livres de fonds qu'ils auront fournis pour l'acquisition d'icelles, des billets portant numéros depuis un jusques & compris cent mille, qui serviront à entrer dans le tirage des quinze cents mille livres de rentes viagères accessoires.

III. Les porteurs des dits cent mille billets correspondans aux cent millions de capital, dans lesquels le présent emprunt est renfermé, seront admis à avoir part aux lots des dites rentes accessoi-res, qui seront au nombre de dix mille, conformément à la table annexée sous le contrescel de notre présent édit, & le tirage sera fait en la forme ordinaire par voie du sort, dans la grande salle de l'hôtel de notre bonne ville de Paris, en présence des Srs. prévot des marchands & échevins de la dite ville, le 15 Octobre 1784 & jours suivans.

IV. Les rentes viagères créées par l'art. I. de notre présent édit, seront vendues & aliénées à nos chers & bien amés les prévôt des marchands & échevins de notre bonne ville de Paris, par les commissaires de notre conseil, qui seront par nous nommés, à les avoir & prendre sur tous les deniers provenans de nos droits & aides & gabelles & ferme générale, lesquels nous affectons, obligeons & hypothéquons par préférence à la partie de notre trésor royal, au paiement des arrérages desdites rentes.

V. Les porteurs des récépissés qui auront été délivrés, pourront faire constituer, soit sur une tête, à raison de neuf pour cent, soit sur deux têtes, à raison de huit pour cent, pour telle somme qu'ils jugeront à propos, dont cependant la moindre constitution ne pourra être au-dessous de cinq cents livres de capital; & les porteurs des billets numérotés qui auront gagné des lots de rentes viagères, ne pourront constituer les dites rentes que sur une seule tête, en autant de parties qu'ils voudront; sans que la moindre puisse être au-dessous de quarante-cinq livres.

(La suite l'ordinaire prochain.)

Le parlement avoit établi le motif de ses remontrances, concernant ce nouvel emprunt, sur le danger politique d'engager les chefs égoïstes à prêter, séduits par l'appas d'un gain viager, les sommes qu'ils ont accumulées, &

de nommer l'Etat leur héritier, au préjudice de leurs enfans ou de leurs collatéraux. Il est encore démontré, dans ces mêmes représentations, combien les rentes viagères préjudicient aux bonnes mœurs & à la population, en ce qu'elles font un attrait inévitable pour les partisans de l'oïfiveté & des plaisirs, en ce qu'elles engagent les rentiers à se maintenir dans l'état infouciant du célibat, avec la faculté de vivre inutiles au monde, étant les vils fardeaux de la patrie. S. M. a eu égard à ces observations en promettant de recourir difficilement & rarement à ce genre de secours.

On travaille à l'Orient à équiper aux fraix du Roi, un vaisseau qui doit partir au mois de Février, pour se rendre directement à la Chine. Entre les curiosités & raretés que Sa Maj. envoie à l'Empereur chinois, il se trouve douze ballons aërostatiques, avec leurs ingrédients & les instructions nécessaires pour s'en servir à s'élever dans l'air. On espere que ce Monarque, amateur des beaux-arts, qui dans ce fameux empire font tous dans l'état de joujoux, ne fera pas insensible à celui-ci, & y prendra au moins autant de plaisir que Mgr. le Dauphin (1 Déc. p. 542). \*

Il paroît décidé que la famille royale se dispose à quitter le séjour de Versailles. Le

---

\* On trouve à Liege chez Demazeau la *Description du globe aërostatique de Mrs. Charles, Robert & Montgolfier.* 1. vol. in-8°. avec les planches à 2 fl. 15 sols br.

Roi & la Reine viendront s'établir aux Thuilleries. Mgr. le Dauphin fera élevé à la Muete; Monsieur & Madame habiteront au Luxembourg; Mgr. comte & Madame comtesse d'Artois auront le palais du Temple pour y demeurer jusqu'à ce que les réparations, dont on a besoin dans le château de Versailles aient été faites. Le Roi passera la plus grande partie des belles saisons à Rambouillet. Le pavillon de Flore au château des Thuilleries, donnant du côté du Pont-royal, doit être meublé pour servir de logement à la Reine, toutes les personnes logées dans cette partie du château, ont reçu l'ordre de déguerpir.

— Il est très-vrai que l'opéra va revenir au Palais royal. C'est un service que la reconnaissance de M<sup>r</sup>. le baron de Breteuil rend à la Maison d'Orléans, à qui la famille de ce ministre est redevable de son élévation.

L'Ordre de Cincinnatus, qu'on avoit d'abord représenté ici comme un Ordre militaire institué par le congrès, n'est qu'une association, une confraternité des officiers-généraux & colonels de toutes les troupes, qui ont eu part à la révolution, par laquelle l'Amérique s'est assuré l'indépendance. Les officiers américains n'ont consulté à ce sujet ni le congrès, ni les Etats particuliers, dont ils dépendent. Aussi n'en est-on pas généralement content dans les Etats-unis; & il a déjà paru contre cette association des pamphlets, imprimés à Philadelphie, qui sont parvenus ici.

On écrit de Brest, qu'on fait tous les jours

de nouvelles exécutions au Bagne. L'amirauté se montre inexorable contre 80 forçats qui ont osé se révolter, il y a 12 jours, à l'occasion de la différence d'uniforme que l'humaine équité de M<sup>r</sup>. le maréchal de Castries, a voulu établir entre les voleurs, fiétris de la main du bureau, & les déserteurs, les contrebandiers, les faux-fauniers & les braconiers. Les premiers gardent la livrée & le bonnet rouge: les autres sont vêtus d'un gros drap gris très-foncé. Cette différence a jetté l'esprit de rébellion entre ces malheureux, qui ont voulu briser leurs fers. Quarante couples ont déserté. La plupart, poursuivis par les troupes de la marine & de terre, ont été ramenés; d'autres se sont fait tuer, & par ce moïen, ont évité les angoïses d'une mort patibulaire. Il en est qui ont échappé aux soldats.

Le marquis de Caraccioli avoit bien raison de regretter Paris, & de dire qu'il alloit *vivre*

\* 1 Avril *parmi les tigres* en partant pour la Sicile\*.  
 1783 p. 530. Il a beau composer, imprimer, distribuer des pamphlets pour éclairer, dit-il, le peuple sur ses véritables besoins, sur ses vrais intérêts, sur ses intentions bienfaisantes, ces *tigres* ne l'écoutent pas; ils députent vers leur Roi & ils demandent le rappel d'un gouverneur contre lequel ils forment des plaintes de plus d'un genre.

L'onction, le sentiment, les charmes d'une éloquence douce, tendre, affectueuse, caractérisent le mandement publié par M<sup>r</sup>. l'archevêque de Paris à l'occasion de la paix. L'illustre prélat qui gouverne ce diocèse s'y

est peint lui-même : c'est son ame , si pure , si pénétrée des devoirs de la religion & du patriotisme , si sensible au bonheur réel des hommes , & sur-tout à celui du nombreux troupeau confié à sa vigilance. Qui ne partage avec lui les vœux qu'il fait ? “ Puiffe  
 „ la paix que nous célébrons n'être jamais  
 „ troublée ! Puiffe-t-elle s'éteindre à jamais ,  
 „ cette fatale rivalité , qui , dans chaque siècle ,  
 „ a coûté tant de larmes & tant de  
 „ sang à deux nations qui s'effiment mutuellement !  
 „ Puiffe-t-elle être remplacée par  
 „ une noble émulation entre deux peuples  
 „ si capables de perfectionner les arts & les  
 „ sciences , & d'étendre le cercle des connoissances  
 „ humaines , s'ils vouloient enfin bannir de leur sein  
 „ cette fausse science & cette philosophie superbe ,  
 „ qui , au lieu d'éclairer les hommes , obscurcit toutes les  
 „ vérités , & dénature tous les principes !  
 „ Puissent la France & l'Angleterre être à jamais unies ,  
 „ pour la gloire de l'Europe , & pour le bonheur de l'univers !  
 „ Mais , étendons plus loin nos vœux ; conjurons le Seigneur  
 „ de conserver la paix parmi les Puissances , &c. „

Les différentes villes du royaume célèbrent successivement la conclusion de la paix. Le génie s'unit par-tout à la joie pour célébrer ce grand événement. L'abbé Klein , professeur de rhétorique au college de Louis-le-Grand à Strasbourg , dans un discours prononcé le 23 Décembre , sur la gloire & les avantages de cette paix , proposa un monument très-bien imaginé , pour en consacrer la mémoire ;

nous rapporterons ses paroles en faveur des amateurs des muses latines, qui entendent si rarement quelque chose écrit ou prononcé dans ce beau & antique langage. *Adeste igitur, o vos, quibus datum est, aliorum gloriam cum vestrà extendere, periti artifices! dumque historia sapientissimi Regis facta colligens famam ei parat immortalē, vos monumentum erigite, quod innumerabilium annorum series non possit diruere. Consecretur vestris manibus & ingenio memoria pacis tam ipsi gloriosæ, tam fructuosæ nobis. Collocate optimum Principem eternâ in basi; redimite lauro augustum Caput, propè ipsum terræ globum ponitote, ut sciat ventura ætas ipsum rescisse olim & dispensasse suo nutu gentium ac populorum facta. Ex hac parte stet Gallia stolata gestans manu revirescentia lilia, spem lætam & blanda gaudia vultu præferens. Ponè subeant America & pater Oceanus; hic ruptis tandem vinculis brachia sua & beneficia omnibus jam latè nationibus porrigens; illa candido velata panno, dextrâ sceptrum, sinistrâ pileum libertatis gerens, premens pedibus excussum fractumque jugum. Sequantur Hispania & Batavia. Omnes in Ludovicum oculis ac mente conversi, & gratiam referentes videantur incerti, mirentur magis an diligant. In imo legatur hoc aureis litteris inscriptum epigramma :*

RESTITUTA PATRIÆ DIGNITATE;  
 OCEANO ET AMERICA LIBERATIS;  
 PROCURATIS AUCTISQUE REBUS SOCIORUM.

*Parte aliâ conspiciatur Leopardus olim timor*

I. Février 1784.

231

*pavorque gentium, quem amor dapis atque pugnae toties nostras in oras egerat, nunc defectus ac desertus viribus. Propè ipsum Mercurius advolans è regionibus ultimis terrarum thesauros utriusque Indiae & omne divitiarum genus in solii gradibus deponens. Sequantur ceres & alma fuustitas; & cornu benigno suas effundant opes. Apponatur titulus aureis itidem inscriptus litteris :*

SUBLATA HOSTIBUS NOCENDI POTESTATE,  
AMPLIFICATIS IMPERII OPIBUS,  
LOCUPLETATIS CIVIBUS.

Messieurs des missions étrangères, viennent de recevoir les nouvelles suivantes, aussi certaines que consolantes pour ceux qui s'intéressent aux progrès de la vraie foi. " Le premier Mandarin de la Cochinchine s'est  
" converti à la foi chrétienne, & donne aux  
" missionnaires la plus puissante protection ;  
" il les exhorte à appeler de nouveaux missionnaires pour propager notre sainte religion. On compte que dans l'espace d'un  
" an, il y a eu environ cent vingt mille idolâtres baptisés. "

" Le Roi de Siam qui persécutoit les Chrétiens à outrance s'étant rendu odieux au  
" peuple par sa barbarie, a été massacré par  
" une faction de rebelles tandis que son premier ministre étoit dans les confins du  
" royaume occupé à lever des troupes pour  
" étouffer la sédition. Ce ministre arrivé dans  
" la capitale, s'est mis sur le trône, & ayant  
" appris que les Chrétiens seuls, quoique cruellement persécutés, étoient demeurés fideles

à l'ancien Monarque, parce que leur religion leur commandoit l'obéissance & leur défendoit la révolte, il leur a donné les plus grands témoignages de satisfaction; plein de respect pour la religion de Jesus-Christ & d'estime pour ses enfans, il accorde toute protection à la prédication de l'Évangile. „

“ Les Indiens de la Guïane demandent des prêtres pour être instruits & baptisés. Il n'y a que les ouvriers qui manquent, & qui hélas! deviennent tous les jours plus rares. „

Extrait d'une lettre de Rome du 31 Décembre. *L'Empereur a quitté cette ville avant-hier au soir pour se rendre à Naples. S. M. I. a eu presque tous les jours avec le souverain Pontife, des conférences particulières qui ont duré à trois heures; on ignore absolument ce qui a été traité entre ces deux illustres personnages. Le cardinal Borromeo étant malade de la goutte, l'Empereur s'est rendu chez lui pour l'entretenir. Jeudi jour de Noël L.L. M.M. l'Empereur & le Roi de Suede (a) se rendirent à la Basilique de St. Pierre où elles assistèrent, au pied de l'autel papal, n'ayant pas voulu se placer dans l'endroit leur préparé, à la Grand'Messe célébrée par S. S. qui après l'Évangile, prononça une homélie analogue au sujet du jour. Ces*

---

(a) Quelle différence entre Gustave III, & Gustave Vasa extirpateur de la foi catholique en Suede, & Gustave Adolphe qui fit couler des fleuves de sang pour renverser le siège de Pierre!... Je lisois, il y a quelques jours, dans un auteur moderne: *nunquam res catholica ærumnoso magis salo navigavit*. Cette réflexion est trop forte & trop générale; il y a bien des choses qui la démentent.

I. Février 1784.

233

*deux augustes personnages ont été saluer S. S., dont l'accueil exprimé par les marques de l'affection, manifesta la joie dont le souverain Pontife étoit pénétré, de posséder ces deux grands Monarques.*

## M O R T S.

Le maréchal duc de Harcourt, gouverneur de la province de Normandie, est mort à Paris le 29 du mois dernier, à l'âge de 63 ans. Mad. la duchesse de Praslin, épouse de l'ancien ministre-d'état, avoit été enlevée, quelques jours avant, par une attaque d'apoplexie. Cette dame a laissé une grande partie de ses biens au maréchal prince de Soubise.

Son Exc. le comte de Sieskowics, commandant-général d'artillerie, est mort à Prague le 28 Décemb. Il a servi avec beaucoup de distinction dans la dernière guerre, & beaucoup contribué à la levée du siège d'Olmütz 1758.

Son Exc. le comte de Solms, grand-maréchal de la cour, chevalier des Ordres de l'Aigle-noir & d'Alexandre-Newsky, est mort à Berlin après une longue maladie, dans la 54<sup>e</sup>. année de son âge.

Mathias Louis de Lossow, lieutenant-général & chef du régiment de fusiliers de son nom, est mort le 19 Novembre à Preussisch-Minden, âgé de 66 ans, dont il en avoit passé 50 au service du Roi de Prusse.

Jean-Frédéric-Guillaume baron de Cler, seigneur de Krey, Neuville &c. prévôt de

Révogne, est mort à Liege le 10 Janvier; emportant l'estime & les regrets de tous les citoyens par ses vertus, ses lumieres, son zele éclairé pour les sciences & les arts, une probité austere, un attachement ferme & parfaitement conséquent aux principes de la religion chrétienne. Il étoit petit neveu du célèbre chancelier de Karg (voiez le nouv. *Dict. hist.*) & né à Liege en 1708. Sa bibliothèque, très-précieuse tant par la multitude que par le choix & la rareté des livres (dont il n'y en avoit aucun qui ne contint un jugement littéraire écrit de sa main), étoit en quelque sorte un trésor public, qu'il ouvroit avec plaisir à ceux qui étoient dans le cas d'y recourir. A la communication de ses livres il ajoutoit celle de ses connoissances & de ses judicieuses critiques, s'occupant pour ses amis des recherches propres à résoudre leurs doutes ou à satisfaire leur curiosité. La reconnoissance exige que je publie ici les secours multipliés, toujours prompts, sûrs & assaisonnés de bonne grace que j'ai trouvés chez lui, sur-tout dans ces dernières années, où l'entrée d'une grande bibliothèque, sur laquelle j'avois quelque droit ou du moins quelque titre de possession, m'a été fermée pour des raisons qu'il ne m'est pas permis de rechercher. Lorsque je publiai en 1780 l'*Examen des Epoques de la nature*, à l'aide d'un grand nombre de livres qu'il m'envoia dans tous les momens du besoin, je lui présentai cet ouvrage avec une espece de dédicace en stile lapidaire qui offensa beaucoup, & il fallut la retrancher :

mais la liberté, que j'acquiers par un événement aussi affligeant pour mon cœur que contraire à mes intérêts littéraires, me permet de placer ici cette épigraphe comme l'expression d'un attachement vrai & profondément senti à cet homme respectable :

JOANNI FRIDERICO WILHELMO  
LIBERO BARONI DE CLER ;  
VIRO GENERE , MENTE , ANIMO  
IN PAUCIS ILLUSTRİ ;  
SCIENTIA ET FRUDENTIA  
INSIGNITER CULTO ;  
RELIGIONE , VITA , MORIBUS ,  
OMNIUM CIVIUM ORDINIBUS  
SPECTABILI ;  
PACĒ ET TRANQUILLITATE CHRISTIANA  
FELICI ;  
AMICO VERO ,  
DIES LONGOS ET BONOS  
PRECATUR HUIUS OPERIS AUTHOR ;  
BIBLIOTHECÆ SELECTISSIMÆ  
USU PRONO AC LIBERALI ,  
INSUPER POSSESSORIS BENEFICI  
DOCTRINA ET CRITERIO GAUDENS.

---

Dans le dern. Journal, p. 81. l. avant-dern. *morale*, lisez *moral*. — P. 99. l. 8. ôtez la virgule après *deorum* pour la placer après *hominum*. — P. 104. l. 5. *anomalités*, lisez *anomalies*. — P. 127. dans la note, lisez *Solzman II*. — P. 131. l. 9. *celle*, lisez *celui*. — P. 133. l. 16. *savoir*, lisez *devoir*. — P. 136. l. 16. de la note *Butes*, lisez *Bueo*. — P. 155. l. 33. *continueuse*, lisez *continuées*.  
Dans le Journal du 1 Janv. p. 16 l. 13. *le prétendu Des Sauvages*, lisez *le prétendu bonheur des sauvages*.



---

## T A B L E.

|                    |                          |     |
|--------------------|--------------------------|-----|
| <b>TURQUIE.</b>    | ( <i>Constantinople.</i> | 189 |
| <b>RUSSIE.</b>     | { <i>Pétersbourg.</i>    | 193 |
|                    | { <i>Riga.</i>           | 195 |
| <b>POLOGNE.</b>    | { <i>Varsovie.</i>       | 196 |
|                    | { <i>Kaminieck.</i>      | 197 |
| <b>ESPAGNE.</b>    | ( <i>Madrid.</i>         | 197 |
| <b>PORTUGAL.</b>   | ( <i>Lisbonne.</i>       | 198 |
| <b>DANNEMARCK.</b> | ( <i>Coppenhague.</i>    | 200 |
| <b>ITALIE.</b>     | { <i>Rome.</i>           | 162 |
|                    | { <i>Florence.</i>       | 203 |
| <b>ALLEMAGNE.</b>  | { <i>Vienne.</i>         | 203 |
|                    | { <i>Berlin.</i>         | 209 |
| <b>ANGLETERRE.</b> | ( <i>Londres.</i>        | 210 |
| <b>PAYS-BAS.</b>   | ( <i>La Haye.</i>        | 214 |
| <b>FRANCE.</b>     | { <i>Versailles.</i>     | 217 |
|                    | { <i>Paris.</i>          | 222 |
|                    | <i>Morts.</i>            | 123 |